

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-014

Modification des statuts de COTELUB

Rapporteur : Catherine SERRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-17, L. 5211-4-4 et L. 5214-16 ;
Vu le code des transports et notamment ses articles L. 1231-1 et L. 1231-1-1 ;
Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;
Vu les statuts de COTELUB ;

Prise de compétence « organisation de la mobilité »

La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) réorganise la compétence « organisation de la mobilité ». Elle vise principalement à homogénéiser la gouvernance des transports dans les territoires peu denses, les bassins d'emplois étendus, où le niveau d'équipement et les distances pour accéder aux services de transports pénalisent les usagers.

Les objectifs affichés sont d'améliorer concrètement les déplacements au quotidien, pour tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des transports plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Cette loi prévoit que lorsque les communes membres d'une communauté de communes n'ont pas transféré à cette dernière la compétence d'organisation de la mobilité au 26 décembre 2019, ce qui est notre cas, le conseil communautaire et les conseils municipaux de ses communes membres se prononcent sur un tel transfert.

La délibération du conseil communautaire doit intervenir avant le 31 mars 2021 pour une prise de compétence le 1er juillet 2021. A compter de la notification de la délibération de COTELUB, les communes membres ont 3 mois pour se prononcer à la majorité des 2/3 des conseils communaux représentant la moitié de la population ou à la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population. Enfin, un arrêté préfectoral prononce le transfert.

La LOM a également introduit dans le code des transports une définition juridique de cette compétence. Ainsi une fois la compétence transférée, la communauté de communes sera autorité organisatrice de la mobilité (AOM) dans son ressort territorial. Elle sera alors compétente pour :

- Organiser des services réguliers de transport public de personnes ;
- Organiser des services à la demande de transport public de personnes ;
- Organiser des services de transport scolaire
- Organiser des services relatifs aux mobilités actives ou contribuer au développement de ces mobilités ;
- Organiser des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer au développement de ces usages ;
- Organiser des services de mobilité solidaire, contribuer au développement de tels services ou verser des aides individuelles à la mobilité, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Les AOM peuvent aussi :

- Offrir un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité destiné aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale ainsi qu'à celles en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite ;
- Mettre en place un service de conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants ;
- Organiser ou contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, en cas d'inexistence, d'insuffisance ou d'inadaptation de l'offre privée, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement ;
- Assurer la planification, le suivi et l'évaluation de leur politique de mobilité, et associer à l'organisation des mobilités l'ensemble des acteurs concernés.

Les AOM contribuent aux objectifs de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et l'étalement urbain.

Enfin, l'AOM devra constituer un comité de partenaires. Les modalités de fonctionnement et la composition de cette nouvelle instance seront déterminées par l'AOM. Ce comité devra associer, à minima, les représentants des entreprises, des associations et des habitants.

Hors du ressort territorial de l'AOM et pour les services dépassant ce territoire, la Région poursuivra la gestion des services d'intérêts régionaux (ex : gares, pôles d'échanges, lignes interurbaines traversant plusieurs EPCI, etc.).

Il est proposé au conseil communautaire de prendre la compétence «organisation de la mobilité».

La conférence des maires s'est par ailleurs prononcée en faveur de cette prise de compétence.

En effet, COTELUB est un acteur de la mobilité sur le territoire depuis plus de 10 ans en ayant entamé une réflexion sur cette thématique qui a abouti à en faire un des axes prioritaires du projet de territoire en 2012, à adopter un schéma de mobilité rurale en 2016 ou encore à nouer des partenariats (avec la Région, avec Vélo Loisirs Provence, avec Rézo Pouce, ...). COTELUB a également été lauréat de l'appel à projet France Mobilité.

La prise de compétence constitue ainsi une continuité de cet engagement.

Cette compétence permettra une prise en compte plus globale de la mobilité. Si l'AOM peut organiser l'ensemble des services mentionnés ci-avant, elle peut choisir d'organiser ceux qu'elles trouvent les plus adaptés à ses spécificités locales : il s'agit d'une approche «à la carte» pour la collectivité. En effet, l'objectif de la LOM est d'encourager la prise de compétence par les communautés de communes afin qu'elles aient une capacité d'action à leur échelle.

Pour les communautés de communes, il n'y a pas obligation de se substituer à la Région lorsqu'un service de mobilité organisé par cette dernière est intégralement inclus dans le ressort territorial de la communauté de communes. Cette substitution, pour l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire, intervient à sa demande, dans un délai convenu avec la Région.

Il est à ce jour proposé de ne pas demander ce transfert à la Région qui restera responsable de l'exercice de ces services.

En outre, ce transfert de compétence n'implique aucun transfert de personnel, de bien ou de contrats.

Il est précisé qu'en tant qu'AOM, COTELUB aura la possibilité de lever le versement mobilité et de répondre aux appels à projet et appels à manifestation d'intérêt destinés aux AOM.

Habilitation à passer des marchés pour le compte des communes membres

A la suite de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, il est maintenant permis aux EPCI de se voir confier à titre gratuit la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte de ses communes membres, même en dehors des compétences qui lui ont été transférées.

Il est toutefois nécessaire que les statuts prévoient cette possibilité.

La mise en œuvre de cette disposition nécessite la constitution de groupements de commandes et la signature de convention entre l'EPCI et ses communes membres.

Au regard des projets de mutualisation de certains achats, il est proposé de modifier les statuts afin de donner cette possibilité à COTELUB.

En matière de commande publique, l'article 6 des statuts est modifié afin de ne plus faire référence à la loi MOP qui a depuis été codifiée au code de la commande publique.

Séparation des statuts et de l'intérêt communautaire

Les statuts de COTELUB listent les compétences exercées par la communauté de communes. Ces compétences sont de 2 ordres : les compétences obligatoires et les compétences facultatives.

Plusieurs nécessitent de définir l'intérêt communautaire, ligne de partage entre les compétences communautaires et les compétences municipales.

Le CGCT dispose que l'intérêt communautaire est déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Il n'est donc pas soumis aux mêmes règles procédurales que les statuts qui eux nécessitent une validation par les conseils municipaux à la majorité qualifiée.

Or, l'intérêt communautaire est aujourd'hui intégré, en annexe, aux statuts.

Il est proposé de séparer les statuts et l'intérêt communautaire afin de pouvoir le déterminer dans les conditions prévues au CGCT.

Madame le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver la prise de compétence "organisation de la mobilité"
- D'approuver les nouveaux statuts ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la prise de compétence "organisation de la mobilité"
- **Approuve** les nouveaux statuts ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

38 voix POUR

1 ABSTENTION - Joëlle RICHAUD

MAJORITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH

Président



STATUTS DE LA COMMUNAUTE TERRITORIALE SUD LUBERON

PREAMBULE

La Communauté de communes s'engage à concevoir et réaliser des projets dans le respect des objectifs de la charte constitutive du Parc Naturel Régional du Luberon, sur le territoire des communes qui en sont membres.

Article 1 – Constitution - Périmètre

Les communes d'ANSOIS, LA BASTIDE DES JOURDANS, LA BASTIDONNE, BEAUMONT DE PERTUIS, CABRIERES D'AIGUES, CADENET, CUCURON, GRAMBOIS, LA MOTTE D'AIGUES, LA TOUR D'AIGUES, MIRABEAU, PEYPIN D'AIGUES, SAINT MARTIN DE LA BRASQUE, SANNES, VILLELAURE ET VITROLLES EN LUBERON.

Article 2 – Dénomination

Communauté territoriale Sud Luberon – COTELUB

Article 3 – Siège

128, chemin des vieilles vignes
Parc d'activités Le Revol
84240 La Tour d'Aigues

Article 4 – Durée

Illimitée.

Article 5 – Compétences

1- Compétences obligatoires

La communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des Communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

Pour l'exercice de l'ensemble de ses compétences, la Communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, Déclaration d'Utilité Publique, expropriation, ...).

1. Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, aménagement rural, Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Schéma global d'aménagement et de développement touristique, en cohérence avec les schémas régionaux et départementaux, définissant notamment les orientations, les axes de promotion, de communication globale du territoire, les zones d'activités touristiques et les équipements touristiques structurants d'intérêt intercommunal. La communauté de Communes pourra, pendant la phase d'élaboration du schéma, lancer toute étude spécifique sur l'opportunité de la réalisation d'un investissement touristique structurant relevant de l'intérêt communautaire.

2. Actions de développement économique

- Dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 :
 - ✓ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
 - ✓ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
 - ✓ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Soutien à la création et au développement d'entreprises dans le cadre de la réglementation en vigueur sur l'intervention économique des collectivités territoriales.

3. GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- Dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement sur les points suivants :
 - ✓ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - ✓ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - ✓ La défense contre les inondations et contre la mer ;
 - ✓ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;

5. Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ;

2 - Compétences facultatives pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

La communauté de communes exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

Pour l'exercice de l'ensemble de ses compétences, la Communauté de communes pourra mettre en place des outils fonciers, juridiques et des procédures réglementaires nécessaires communautaires (réserves foncières, lotissements, droit de préemption urbain, Déclaration d'Utilité Publique, expropriation, ...).

6. Création ou aménagement et entretien de voiries ;

7. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;

8. **Action sociale d'intérêt communautaire ;**
9. **Eau ;**
10. **Assainissement collectif et non collectif ;**

L'intérêt communautaire est défini par délibération du conseil communautaire du 11 mars 2021 dans les conditions de l'article L. 5214-16 IV du CGCT.
Pour l'assainissement, il est défini dans la délibération n°2019-064 du 11 juillet 2019.

3 – Autres compétences facultatives

- 2- **Soutien au développement de l'agriculture en complément des missions de la S.A.F.E.R. et des différents organismes agricoles ;**
- 3- **Création et gestion de Maisons de pays ;**
- 4- **L'organisation de la mobilité telle que définie à l'article L. 1231-1-1 du code des transports.**

Article 6 – Attributions particulières

La Communauté de communes pourra participer, par des fonds de concours, au financement de travaux et d'équipements présentant un intérêt pour plusieurs communes, avec l'accord de l'ensemble du Conseil de communauté.

Conformément à l'article 44 de la loi 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, la Communauté de communes pourra assurer de façon ponctuelle des prestations de services pour le compte d'une collectivité, d'un autre établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte ; elle pourra donc être chargée de la réalisation de travaux dans le cadre de conventions particulières établies à cet effet dans les respect du code de la commande publique et de l'article 5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 7 – Groupements de commande

En application de l'article L. 5211-4-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'un groupement de commande est constitué entre les communes membres, que la communauté de communes en soit membre ou non, elle pourra se voir confier à titre gratuit la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des membres du groupement de commande.

Cette mission pourra être exercée quelles que soient les compétences qui ont été transférées à la communauté de communes.

Article 8 – Représentation des communes

La Communauté de communes est administrée par un Conseil de communauté.
Le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté Territoriale Sud Luberon sont déterminés en applications des articles L5211-6-1 et L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Article 9 – Le Bureau de la Communauté de communes

Le Bureau est composé :

- Du Président de la communauté de communes
- Des Vice-présidents
- D'un représentant par commune

Le nombre de Vice-présidents est fixé par délibération du Conseil communautaire

Le fonctionnement du Bureau sera défini dans le règlement intérieur de la Communauté de Communes

Article 10 – Budget de la Communauté de communes

Les recettes du budget de la Communauté de communes comprennent, conformément à l'article L5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

1. Les ressources fiscales mentionnées à l'article 1379-0 bis, ainsi que, le cas échéant, le produit des taxes prévues aux articles 1528, 1529, 1530 et 1530 bis du code général des impôts.
2. Le revenu des biens, meubles ou immeubles, de la Communauté de communes
3. Les sommes qu'elle reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu
4. Les subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et des communes notamment,
5. Le produit des dons et legs,
6. Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés
7. Le produit des emprunts,
8. Le produit du versement destiné aux transports en commun prévu à l'article L.2333-64, lorsque la Communauté de communes est compétente pour l'organisation des transports urbains,
9. La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et le reversement du Fonds national de garantie individuelle des ressources ;

Article 11 – Dotation de solidarité

Cette dotation est destinée à diminuer les écarts de richesse entre communes et à tenir compte des charges induites par les projets communautaires.

La Communauté de communes pourra, le cas échéant, mettre en place cette dotation, si nécessaire.

Article 12 – Adhésion à des structures intercommunales

La Communauté de communes pourra adhérer, dans le cadre de ses compétences, à des établissements publics.

Article 13 – Retrait des communes

Les communes peuvent se retirer de la Communauté de communes avec l'accord du Conseil communautaire dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales.

Le retrait est subordonné à la prise en charge, par la commune qui se retire, d'une quote-part des intérêts d'emprunts contractés par la Communauté de communes.

Article 14 – Adhésion

De nouvelles communes peuvent être admises à adhérer à la Communauté de communes avec l'accord du Conseil **communautaire dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales.**

Article 15 – Dissolution

La Communauté de communes pourra être dissoute selon les dispositions de l'article L5214-28 du code général des collectivités territoriales.

Article 16 – Modification des statuts

La délibération du Conseil de communauté modifiant les statuts de la Communauté de communes est approuvée par la moitié des conseils municipaux représentant au moins les deux tiers de la population ou les deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population.

La (ou les) commune(s) représentant au moins le quart de la population doit être comprise(s) dans ces majorités.

L'intérêt communautaire est défini, conformément à l'article Article L5214-16 du code général des collectivités territoriales par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers.

Article 17 – Règlement intérieur et démocratie locale

Le règlement intérieur définit le fonctionnement du Conseil de la Communauté de communes.

Un rapport d'activités annuel, chiffré, sera adressé aux conseils municipaux, précisant le montant des investissements et des dotations de solidarité.

Ce document sera adressé aux établissements publics auxquels adhère la Communauté de communes.

Fait à [...]

Le [...]

-

Le Président

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-015

Définition de l'intérêt communautaire

Rapporteur : Geneviève JEAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5214-16 ;
Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Les statuts de COTELUB listent les compétences exercées par la communauté de communes.
Ces compétences sont de 2 ordres : les compétences obligatoires et les compétences facultatives.
Plusieurs compétences nécessitent de définir l'intérêt communautaire, ligne de partage entre les compétences communautaires et les compétences municipales.

Il s'agit :

- de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- des actions de développement économique ;
- de la création, aménagement et entretien de la voirie ;
- de la construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- de l'action sociale d'intérêt communautaire.

Par délibération de ce jour, l'intérêt communautaire est dissocié des statuts (précédemment annexé à ces derniers) afin de pouvoir le déterminer selon les dispositions de l'article L. 5214-16 IV du CGCT.
Cet article dispose en effet que l'intérêt communautaire est déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Il est proposé au conseil de déterminer l'intérêt communautaire tel qu'indiqué dans le document annexe.

Par rapport à la définition précédente, il est supprimé de la compétence "action sociale d'intérêt communautaire" le portage des repas, lequel est donc restitué aux communes.
Cette restitution n'a pas de conséquence pratique car elle n'était pas exercée par COTELUB (pas de transfert de personnel, biens ou contrats).

Madame le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver la définition de l'intérêt communautaire ;
- De prendre acte de la suppression du portage de repas de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence "action sociale"
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents utiles à la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la définition de l'intérêt communautaire ;
- **Prend acte** de la suppression du portage de repas de la définition de l'intérêt communautaire de la compétence "action sociale"
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents utiles à la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :
38 voix POUR
1 ABSTENTION - Joëlle RICHAUD
MAJORITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président



DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

Pour l'autorité compétente par délégation

Lorsque l'exercice des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers.

1. Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Relèvent de cette compétence les actions suivantes :

- Les études d'aménagement de la Communauté de Communes ;
- La création, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de lieux et/ou d'itinéraires touristiques situés à cheval sur plusieurs communes adhérentes à la Communauté de communes ;
- L'aménagement numérique ;
- La mobilité : mise en œuvre des actions définies dans le schéma de mobilité rurale.

2. Actions de développement économique

- La création, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de pépinières d'entreprises ;
- Pour la compétence politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales les actions suivantes :
 - Les études stratégiques d'intervention pour le soutien aux activités du commerce local
 - La mise en œuvre des actions qui seront définies dans les études stratégique d'intervention

3. Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- La voirie d'emprise de l'itinéraire touristique à vélo définies dans le schéma touristique ;
- La voirie interne des zones d'activités définies dans le schéma de développement économique ;
- Les pistes cyclables en site propres.

4. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Equipements sportifs :
Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs et les ouvrages utiles aux collégiens, à ce titre :
 - Gestion, entretien et extension des équipements sportifs liés au collège Albert Camus à La Tour d'Aigues.
 - Gestion, entretien et extension des équipements sportifs liés au collège Le Luberon à Cadenet.
- Equipements culturels :
 - Est d'intérêt communautaire le soutien au fonctionnement du cinéma Le Cigalon à Cucuron

5. Action sociale d'intérêt communautaire

Relèvent de l'intérêt communautaire les composantes suivantes :

- Développement social, culturel, sportif et de loisirs pour les **jeunes de 12 à 18 ans**.
 - ✓ Animation sociale et action de prévention sociale s'appuyant sur des activités culturelles, sportives et de loisirs existantes ou à créer.
 - ✓ Soutien à des manifestations culturelles, sportives et de loisirs, à des actions de médiation, appui au développement de pratiques amateurs, aide au montage de projets collectifs ou individuels.
 - ✓ Gestion et extension des Centres de loisirs sans hébergement ou des clubs jeunes existants. Création et gestion de Centres de loisirs sans hébergement ou de club jeunes.
 - ✓ La Communauté de Communes pourra mettre en œuvre des actions destinées à améliorer la mobilité des jeunes, en collaboration avec le Conseil départemental de Vaucluse.
 - ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion des **Crèches** d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les crèches qui seront construites par la Communauté de communes sur son territoire. Sont également d'intérêt communautaire toutes les crèches implantées sur le territoire communautaire qui seront cédées en pleine propriété à la Communauté de communes.
- **Relais assistantes maternelles**
Est d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des relais assistantes maternelles.
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents**
Est d'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) sur le territoire intercommunal

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-016

Budget général 2020 - Approbation du compte de gestion

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-31 et L. 1612-12 ;
Vu l'instruction budgétaire M14 applicable aux EPCI ;
Vu la délibération n°2020-017 du 5 mars 2020 adoptant le budget primitif 2020 de COTELUB ;
Vu l'arrêté du Président n°2020-028 du 12 juin 2020 pour utilisation des dépenses imprévues du compte 020 (Investissement), valant décision modificative n°1 ;
Vu la délibération n°2020-075A du 5 novembre 2020 approuvant la décision modificative n°2 ;
Vu la délibération n° 2020-082 du 10 décembre 2020 approuvant la décision modificative n°3 ;
Vu la décision du Président n°2021-001 du 7 janvier 2021 pour utilisation des dépenses imprévues du compte 022 (Fonctionnement), valant décision modificative n°4,
Vu la délibération n°2021-004 du 28 janvier 2021 approuvant l'état des restes à réaliser 2020 à reporter en 2021,

Considérant qu'en application des dispositions des articles L. 5211-1, L. 1612-12 et L. 2121-31 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte,
Considérant que le compte de gestion provisoire a été produit par la trésorerie de Pertuis et que celui-ci présente des résultats concordants avec ceux présents au sein de la comptabilité de l'ordonnateur,

Considérant les résultats de l'exercice 2020 présentés par le comptable public dans le projet de compte de gestion joint et dont Monsieur le Président donne lecture :

2020	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 004 922,08 €
2020	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 836 711,78 €
2020	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 168 210,30 €
2019	RESULTAT REPORTE N-1 APRES AFFECTATION AU 1068	2 010 043,89 €
2020	RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	3 178 254,19 €
2020	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 207 965,96 €
2020	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 086 988,71 €
2020	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 879 022,75 €
2019	RESULTAT REPORTE N-1	3 378 645,43 €
2020	RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	2 499 622,68 €

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De constater que le compte de gestion 2020 n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante ;
- D'approuver et voter le compte de gestion 2020
- De l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Oui l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **Constate** que le compte de gestion 2020 n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante ;
- **Approuve et vote** le compte de gestion 2020
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :
39 voix POUR
UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président



COTELUB COM TALE SUD LUBERON BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2020

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

Mme Claude TEXTORIS

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2020 AU 15/02/2021

084015 TRES. PERTUIS

Population 25681

Nomenclature M14 sup egal 10000h

Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 32
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	46
	1 Balance des comptes	Etat III-1 47
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 87
4EME PARTIE :	Page des signatures	88

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 785,07	Dotations	3 543,79
Terrains	2 027,70	Fonds Globalisés	3 735,86
Constructions	18 343,91	Réserves	15 297,13
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	728,34	Différences sur réalisations d'immobilisations	-2 155,83
Immobilisations corporelles en cours	386,06	Report à nouveau	2 010,04
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	1 168,21
Autres immobilisations corporelles	2 192,57	Subventions transférables	124,61
Total immobilisations corporelles (nettes)	23 678,59	Subventions non transférables	7 949,48
Immobilisations financières	691,06	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 154,71	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	31 673,29
Créances	300,40	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51,10
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	169,61
Disponibilités	6 844,40	Fournisseurs ⁽²⁾	1 135,75
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	235,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 144,79	Total dettes à court terme	1 370,82
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	1 540,43
		Comptes de régularisations	34,69
TOTAL ACTIF	33 299,51	TOTAL PASSIF	33 299,51

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	1 625 036,88	126 191,03	1 498 845,85	933 161,77
	Autres immobilisations incorporelles	659 370,95	373 148,25	286 222,70	211 704,48
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	2 052 843,90	25 142,57	2 027 701,33	2 025 656,78
	Constructions en toute propriété	18 071 453,34	277 653,58	17 793 799,76	17 617 733,95
	Construction sur sol autrui en tte prop	490 401,71	48 481,00	441 920,71	337 183,42
	Réseaux installations voirie rés divers	818 260,45	89 917,75	728 342,70	75 586,08
	Collections et oeuvres d'art	3 300,00		3 300,00	3 300,00
	Autres immobilisations corporelles	5 139 249,86	2 949 981,96	2 189 267,90	2 953 558,37
	Immobilisations corporelles en cours	386 061,30		386 061,30	73 717,00
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo	239 951,01	131 758,29	108 192,72	116 701,57
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	29 485 929,40	4 022 274,43	25 463 654,97	24 348 303,42	

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	29 485 929,40	4 022 274,43	25 463 654,97	24 348 303,42
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	499 500,00		499 500,00	249 750,00
	Autres titres immobilisés	114,34		114,34	114,34
	Prêts	49 628,00		49 628,00	
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	141 814,71		141 814,71	141 814,71
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	30 176 986,45	4 022 274,43	26 154 712,02	24 739 982,47	

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	301 509,70	8 000,00	293 509,70	523 826,83
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	5 268,27		5 268,27	73 175,53
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	1 620,63		1 620,63	1 200,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	6 844 395,21		6 844 395,21	6 215 582,96
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		7 152 793,81	8 000,00	7 144 793,81	6 813 785,32

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	37 329 780,26	4 030 274,43	33 299 505,83	31 553 767,79

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES	Dotations	3 543 792,79	3 543 792,79
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	15 297 128,53	14 947 128,53
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	2 010 043,89	1 291 196,52
	Résultat de l'exercice	1 168 210,30	1 068 847,37
	Subventions transférables	124 605,84	133 717,55
	Différences sur réalisations d'immob	-2 155 831,42	-2 151 272,39
	Fonds globalisés	3 735 860,44	3 514 522,44
	Subventions non transférables	7 949 478,29	7 943 078,29
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	31 673 288,66	30 291 011,10	

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	51 100,00	49 000,00
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	51 100,00	49 000,00

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	141 988,29	155 017,37
	Emprunts et dettes financières divers	27 624,00	43 319,00
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 090 246,05	745 173,66
	Dettes fiscales et sociales	299,18	708,41
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		26 176,33
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	212 177,93	212 177,93
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	22 588,34	1 605,50
	Fournisseurs d'immobilisations	45 507,64	29 578,49
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	1 540 431,43	1 213 756,69	

BILAN (en Euros)

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	34 685,74	
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	34 685,74	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	33 299 505,83	31 553 767,79

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus	6 792,68	6 065,32
Dotations et subventions reçues	2 215,33	2 140,24
Produits des services	212,09	318,16
Autres produits	31,04	40,05
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	9 251,14	8 563,77
Traitements, salaires, charges sociales	2 345,34	1 958,43
Achats et charges externes	3 028,59	2 641,91
Participations et interventions	1 841,35	2 097,09
Dotations aux amortissements et provisions	596,92	603,84
Autres charges	220,38	194,47
Charges courantes non financières	8 032,57	7 495,74
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	1 218,57	1 068,04
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	3,94	16,98
RESULTAT COURANT FINANCIER	-3,94	-16,98
RESULTAT COURANT	1 214,63	1 051,06
Produits exceptionnels	218,90	59,54
Charges exceptionnelles	265,31	41,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-46,42	17,79
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 168,21	1 068,85

COMPTE DE RESULTAT 2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	6 615 714,00	6 336 978,00
Autres impôts et taxes	176 968,56	-271 659,27
Produits services, domaine et ventes div	212 087,16	318 160,91
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		1 170,00
Transferts de charges		
Autres produits	31 043,06	38 882,67
Dotations de l'Etat	925 176,00	872 018,00
Subventions et participations	857 075,45	864 591,41
Autres attributions (péréquat, compensa)	433 076,00	403 631,39
TOTAL I	9 251 140,23	8 563 773,11
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	1 685 715,57	1 375 774,70
Charges sociales	659 628,30	582 654,56
Achats et charges externes	3 028 587,18	2 641 914,46
Impôts et taxes	50 506,60	47 357,56
Dotations amortissements des immob	582 815,70	603 840,01
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux provisions	14 100,00	
Autres charges	169 871,28	147 107,70
Contingents et participations	1 066 360,81	940 341,48
Subventions	774 988,36	1 156 747,10
TOTAL II	8 032 573,80	7 495 737,57
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	1 218 566,43	1 068 035,54
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	3 940,66	16 978,49
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	3 940,66	16 978,49

COMPTE DE RESULTAT 2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-3 940,66	-16 978,49
A + B - RESULTAT COURANT	1 214 625,77	1 051 057,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	195 783,50	5 136,61
Produits des cessions d'immobilisations		5 000,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	19 112,17	24 401,55
Reprises sur provisions	4 000,00	25 000,00
Transferts de charges		
TOTAL V	218 895,67	59 538,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	262 778,39	17 747,84
Valeur comptable des immo cédées		2 969,70
Diff réalis(positives)transf à investist		2 030,30
Charg excep op capital-Autres opérations	2 532,75	
Dotations aux amort et aux provisions		19 000,00
TOTAL VI	265 311,14	41 747,84

COMPTE DE RESULTAT 2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-46 415,47	17 790,32
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	9 470 035,90	8 623 311,27
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	8 301 825,60	7 554 463,90
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 168 210,30	1 068 847,37

Opérations Compte de Tiers

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 756 887,44	15 677 329,07	23 434 216,51
Titres de recette émis (b)	1 207 965,96	14 560 239,92	15 768 205,88
Réductions de titres (c)		555 317,84	555 317,84
Recettes nettes (d = b - c)	1 207 965,96	14 004 922,08	15 212 888,04
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 756 887,44	15 677 329,07	23 434 216,51
Mandats émis (f)	2 121 548,71	13 550 988,09	15 672 536,80
Annulations de mandats (g)	34 560,00	714 276,31	748 836,31
Depenses nettes (h = f - g)	2 086 988,71	12 836 711,78	14 923 700,49
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 168 210,30	289 187,55
(h - d) Déficit	879 022,75		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	3 378 645,43		-879 022,75		2 499 622,68
Fonctionnement	2 360 043,89	350 000,00	1 168 210,30		3 178 254,19
TOTAL I	5 738 689,32	350 000,00	289 187,55		5 677 876,87
II - Budgets des services à caractère administratif 60100-COTELUB EXTENSION ZA DU					
Investissement	34 886,47				34 886,47
Fonctionnement	215 160,46				215 160,46
Sous-Total	250 046,93				250 046,93
TOTAL II	250 046,93				250 046,93
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	5 988 736,25	350 000,00	289 187,55		5 927 923,80

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	30 246,46		30 246,46	29 146,46		29 146,46	1 100,00
26	Participations et créances rattachées à	249 750,00		249 750,00	249 750,00		249 750,00	
27	Autres immobilisations financières		50 000,00	50 000,00	49 628,00		49 628,00	372,00
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	282 443,22	82 046,20	364 489,42				364 489,42
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	562 439,68	132 046,20	694 485,88	328 524,46		328 524,46	365 961,42
Opération n° 100001	Opération d'équipement n° 100001	462 916,00		462 916,00	63 740,96		63 740,96	399 175,04
Opération n° 100002	Opération d'équipement n° 100002	75 000,00		75 000,00	34 680,00		34 680,00	40 320,00
Opération n° 100003	Opération d'équipement n° 100003	136 273,24	16 000,00	152 273,24	37 526,41		37 526,41	114 746,83
Opération n° 100004	Opération d'équipement n° 100004	195 101,32		195 101,32	35 296,16		35 296,16	159 805,16
Opération n° 100005	Opération d'équipement n° 100005	182 022,00	11 000,00	193 022,00	123 756,42		123 756,42	69 265,58
Opération n° 100008	Opération d'équipement n° 100008	423 145,84		423 145,84	71 911,06		71 911,06	351 234,78
Opération n° 100010	Opération d'équipement n° 100010	1 564 600,00	273 420,00	1 838 020,00	345 747,35	34 560,00	311 187,35	1 526 832,65
Opération n° 100012	Opération d'équipement n° 100012	126 500,00	21 263,17	147 763,17	36 556,76		36 556,76	111 206,41
Opération n° 100014	Opération d'équipement n° 100014	43 000,00		43 000,00	19 376,40		19 376,40	23 623,60
Opération n° 100015	Opération d'équipement n° 100015	36 900,00		36 900,00	1 661,16		1 661,16	35 238,84
Opération n° 100017	Opération d'équipement n° 100017	15 277,92		15 277,92	10 655,92		10 655,92	4 622,00
Opération n° 100019	Opération d'équipement n° 100019		2 500,00	2 500,00				2 500,00
Opération n° 100020	Opération d'équipement n° 100020	55 429,88		55 429,88	31 776,82		31 776,82	23 653,06
Opération n° 100021	Opération d'équipement n° 100021	500,00		500,00				500,00
Opération n° 100024	Opération d'équipement n° 100024	20 400,00		20 400,00	2 493,79		2 493,79	17 906,21

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
Opération n° 100027	Opération d'équipement n° 100027	409 515,20	105 000,00	514 515,20	242 295,29		242 295,29	272 219,91
Opération n° 100028	Opération d'équipement n° 100028	751 446,00		751 446,00	439 681,00		439 681,00	311 765,00
Opération n° 100029	Opération d'équipement n° 100029	100 000,00	-6 800,00	93 200,00	39 600,00		39 600,00	53 600,00
Opération n° 100030	Opération d'équipement n° 100030	177 470,75		177 470,75	77 335,80		77 335,80	100 134,95
Opération n° 100031	Opération d'équipement n° 100031	54 400,00		54 400,00	1 728,00		1 728,00	52 672,00
Opération n° 100033	Opération d'équipement n° 100033	63 000,00	-23 000,00	40 000,00	9 684,00		9 684,00	30 316,00
Opération n° 100034	Opération d'équipement n° 100034	262 294,20		262 294,20	16 725,00		16 725,00	245 569,20
Opération n° 100035	Opération d'équipement n° 100035	486 146,94		486 146,94	16 388,98		16 388,98	469 757,96
Opération n° 100036	Opération d'équipement n° 100036	84 700,00		84 700,00				84 700,00
Opération n° 100038	Opération d'équipement n° 100038	125 000,00		125 000,00				125 000,00
Opération n° 100039	Opération d'équipement n° 100039	38 000,00		38 000,00	25 708,71		25 708,71	12 291,29
Opération n° 100044	Opération d'équipement n° 100044	635 857,20	-202 940,00	432 917,20	864,00		864,00	432 053,20
Opération n° 100045	Opération d'équipement n° 100045	117 973,93		117 973,93	54 790,29		54 790,29	63 183,64
Opération n° 100046	Opération d'équipement n° 100046	2 716,40		2 716,40	2 672,40		2 672,40	44,00
Opération n° 100047	Opération d'équipement n° 100047	120 000,00		120 000,00				120 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	6 765 586,82	196 443,17	6 962 029,99	1 742 652,68	34 560,00	1 708 092,68	5 253 937,31
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 328 026,50	328 489,37	7 656 515,87	2 071 177,14	34 560,00	2 036 617,14	5 619 898,73
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	19 112,17		19 112,17	19 112,17		19 112,17	
041	Opérations patrimoniales		81 259,40	81 259,40	31 259,40		31 259,40	50 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	19 112,17	81 259,40	100 371,57	50 371,57		50 371,57	50 000,00

Etat Consommation des CréditsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
TOTAL GENERAL		7 347 138,67	409 748,77	7 756 887,44	2 121 548,71	34 560,00	2 086 988,71	5 669 898,73

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	504 564,00	2 307,00	506 871,00	571 338,00		571 338,00	-64 467,00
13	Subventions d'investissement	699 235,88	464 659,20	1 163 895,08	16 400,46		16 400,46	1 147 494,62
16	Emprunts et dettes assimilées	497 076,29		497 076,29	786,00		786,00	496 290,29
23	Immobilisations en cours				5 366,40		5 366,40	-5 366,40
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 700 876,17	466 966,20	2 167 842,37	593 890,86		593 890,86	1 573 951,51
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 700 876,17	466 966,20	2 167 842,37	593 890,86		593 890,86	1 573 951,51
021	Virement de la section de fonctionnement	1 678 927,81	-138 476,83	1 540 450,98				1 540 450,98
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	588 689,26		588 689,26	582 815,70		582 815,70	5 873,56
041	Opérations patrimoniales		81 259,40	81 259,40	31 259,40		31 259,40	50 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 267 617,07	-57 217,43	2 210 399,64	614 075,10		614 075,10	1 596 324,54
001	Solde d'exécution de la section d'invest	3 378 645,43		3 378 645,43				3 378 645,43
TOTAL GENERAL		7 347 138,67	409 748,77	7 756 887,44	1 207 965,96		1 207 965,96	6 548 921,48

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	3 069 483,53	299 340,00	3 368 823,53	3 630 982,99	699 559,79	2 931 423,20	437 400,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 625 786,81	41 800,00	2 667 586,81	2 528 420,73	2 059,92	2 526 360,81	141 226,00
014	Atténuations de produits	4 498 891,48	5 000,00	4 503 891,48	4 501 539,82		4 501 539,82	2 351,66
65	Autres charges de gestion courante	2 463 914,82	-112 200,00	2 351 714,82	2 012 806,07	1 585,62	2 011 220,45	340 494,37
66	Charges financières	4 122,72		4 122,72	7 498,03	3 557,37	3 940,66	182,06
67	Charges exceptionnelles	27 000,00	255 000,00	282 000,00	272 824,75	7 513,61	265 311,14	16 688,86
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	14 100,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	
022	Dépenses imprévues - section de fonction	184 066,36	171 883,11	355 949,47				355 949,47
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 887 365,72	660 823,11	13 548 188,83	12 968 172,39	714 276,31	12 253 896,08	1 294 292,75
023	Virement à la section d'investissement (1 678 927,81	-138 476,83	1 540 450,98				1 540 450,98
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	588 689,26		588 689,26	582 815,70		582 815,70	5 873,56
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 267 617,07	-138 476,83	2 129 140,24	582 815,70		582 815,70	1 546 324,54
TOTAL GENERAL		15 154 982,79	522 346,28	15 677 329,07	13 550 988,09	714 276,31	12 836 711,78	2 840 617,29

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	37 000,00		37 000,00	33 346,36		33 346,36	3 653,64
70	Produits des services, du domaine et ven	346 850,00	-20 000,00	326 850,00	307 031,22	94 944,06	212 087,16	114 762,84
73	Impôts et taxes	10 743 194,73	419 591,00	11 162 785,73	11 334 150,66	39 928,28	11 294 222,38	-131 436,65
74	Dotations et participations	1 956 482,00	77 555,00	2 034 037,00	2 635 364,95	420 037,50	2 215 327,45	-181 290,45
75	Autres produits de gestion courante	38 300,00	-10 455,40	27 844,60	31 451,06	408,00	31 043,06	-3 198,46
77	Produits exceptionnels		55 655,68	55 655,68	195 783,50		195 783,50	-140 127,82
78	Reprises sur amortissements et provision	4 000,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 125 826,73	522 346,28	13 648 173,01	14 541 127,75	555 317,84	13 985 809,91	-337 636,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	19 112,17		19 112,17	19 112,17		19 112,17	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	19 112,17		19 112,17	19 112,17		19 112,17	
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 010 043,89		2 010 043,89				2 010 043,89
TOTAL GENERAL		15 154 982,79	522 346,28	15 677 329,07	14 560 239,92	555 317,84	14 004 922,08	1 672 406,99

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	12 665,46		12 665,46
168758	Autres Groupements	10 350,00		10 350,00
16878	Autres dettes - autres organismes et par	6 131,00		6 131,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	29 146,46		29 146,46
261	Titres de participation	249 750,00		249 750,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 26	Participations et créances rattachées à	249 750,00		249 750,00
274	Prêts	49 628,00		49 628,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	49 628,00		49 628,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	328 524,46		328 524,46
Opération n° 2033100001	Frais d'insertion	1 728,00		1 728,00
Opération n° 2182100001	Matériel de transport	55 562,96		55 562,96
Opération n° 2188100001	Autres immobilisations corporelles	6 450,00		6 450,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100001	Opération d'équipement n° 100001	63 740,96		63 740,96
Opération n° 2031100002	Frais d'études	34 680,00		34 680,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100002	Opération d'équipement n° 100002	34 680,00		34 680,00
Opération n° 2051100003	Concessions et droits similaires	27 685,60		27 685,60
Opération n° 2183100003	Matériel de bureau et matériel informati	8 832,06		8 832,06
Opération n° 2188100003	Autres immobilisations corporelles	1 008,75		1 008,75
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100003	Opération d'équipement n° 100003	37 526,41		37 526,41
Opération n° 2051100004	Concessions et droits similaires	4 560,00		4 560,00
Opération n° 2135100004	Installations générales agencements et a	3 766,04		3 766,04
Opération n° 21578100004	Autre matériel et outillage de voirie	26 379,72		26 379,72
Opération n° 2188100004	Autres immobilisations corporelles	590,40		590,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100004	Opération d'équipement n° 100004	35 296,16		35 296,16

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 2121100005	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 644,00		1 644,00
Opération n° 21318100005	Autres batiments publics	24 722,42		24 722,42
Opération n° 2135100005	Installations générales agencements et a	96 990,00		96 990,00
Opération n° 2313100005	Constructions	400,00		400,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100005	Opération d'équipement n° 100005	123 756,42		123 756,42
Opération n° 2135100008	Installations générales agencements et a	70 471,06		70 471,06
Opération n° 2313100008	Constructions	1 440,00		1 440,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100008	Opération d'équipement n° 100008	71 911,06		71 911,06
Opération n° 2031100010	Frais d'études	1 298,40		1 298,40
Opération n° 2033100010	Frais d'insertion	1 296,00		1 296,00
Opération n° 2188100010	Autres immobilisations corporelles	683,05		683,05
Opération n° 2312100010	Agencements et aménagements de terrains	307 909,90		307 909,90
Opération n° 2313100010	Constructions	34 560,00	34 560,00	
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100010	Opération d'équipement n° 100010	345 747,35	34 560,00	311 187,35
Opération n° 2041582100012	Bâtiments et installations	21 263,17		21 263,17
Opération n° 2135100012	Installations générales agencements et a	15 293,59		15 293,59
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100012	Opération d'équipement n° 100012	36 556,76		36 556,76
Opération n° 2135100014	Installations générales agencements et a	19 376,40		19 376,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100014	Opération d'équipement n° 100014	19 376,40		19 376,40
Opération n° 2135100015	Installations générales agencements et a	1 076,16		1 076,16
Opération n° 2188100015	Autres immobilisations corporelles	585,00		585,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100015	Opération d'équipement n° 100015	1 661,16		1 661,16
Opération n° 21735100017	Installations générales agencements amén	9 577,92		9 577,92
Opération n° 2188100017	Autres immobilisations corporelles	1 078,00		1 078,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100017	Opération d'équipement n° 100017	10 655,92		10 655,92
Opération n° 2138100020	Autres constructions	27 178,42		27 178,42
Opération n° 238100020	Avances et acomptes versés sur immobilis	4 598,40		4 598,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100020	Opération d'équipement n° 100020	31 776,82		31 776,82
Opération n° 2188100024	Autres immobilisations corporelles	2 493,79		2 493,79
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100024	Opération d'équipement n° 100024	2 493,79		2 493,79
Opération n° 2148100027	Constructions sur sol d'autrui - autres	128 841,29		128 841,29
Opération n° 21578100027	Autre matériel et outillage de voirie	113 454,00		113 454,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100027	Opération d'équipement n° 100027	242 295,29		242 295,29
Opération n° 204133100028	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	439 681,00		439 681,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100028	Opération d'équipement n° 100028	439 681,00		439 681,00
Opération n° 2051100029	Concessions et droits similaires	39 600,00		39 600,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100029	Opération d'équipement n° 100029	39 600,00		39 600,00
Opération n° 2041412100030	Bâtiments et installations	77 335,80		77 335,80
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100030	Opération d'équipement n° 100030	77 335,80		77 335,80
Opération n° 2051100031	Concessions et droits similaires	1 728,00		1 728,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100031	Opération d'équipement n° 100031	1 728,00		1 728,00
Opération n° 2128100033	Autres agencements et aménagements de te	9 684,00		9 684,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100033	Opération d'équipement n° 100033	9 684,00		9 684,00
Opération n° 2031100034	Frais d'études	12 105,00		12 105,00
Opération n° 2152100034	Installations de voirie	4 620,00		4 620,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100034	Opération d'équipement n° 100034	16 725,00		16 725,00
Opération n° 2135100035	Installations générales agencements et a	6 868,80		6 868,80
Opération n° 2138100035	Autres constructions	3 840,00		3 840,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
Opération n° 2188100035	Autres immobilisations corporelles	4 912,18		4 912,18
Opération n° 238100035	Avances et acomptes versés sur immobilis	768,00		768,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100035	Opération d'équipement n° 100035	16 388,98		16 388,98
Opération n° 2041581100039	Biens mobiliers, matériel et études	25 708,71		25 708,71
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100039	Opération d'équipement n° 100039	25 708,71		25 708,71
Opération n° 2033100044	Frais d'insertion	864,00		864,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100044	Opération d'équipement n° 100044	864,00		864,00
Opération n° 2041412100045	Bâtiments et installations	54 790,29		54 790,29
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100045	Opération d'équipement n° 100045	54 790,29		54 790,29
Opération n° 20421100046	Biens mobiliers, matériel et études	2 672,40		2 672,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 100046	Opération d'équipement n° 100046	2 672,40		2 672,40
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	1 742 652,68	34 560,00	1 708 092,68
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 071 177,14	34 560,00	2 036 617,14
13911	Subventions d'équipement transférées au	4 013,67		4 013,67
13912	Subvention équipement transférées au com	11 166,00		11 166,00
13913	Subvention d'équipement transférées au c	3 932,50		3 932,50
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	19 112,17		19 112,17
2312	Agencements et aménagements de terrains	31 259,40		31 259,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	31 259,40		31 259,40
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	50 371,57		50 371,57
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	2 121 548,71	34 560,00	2 086 988,71

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (221 338,00		221 338,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	350 000,00		350 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	571 338,00		571 338,00
1311	Subventions d'équipement transférables E	10 000,46		10 000,46
1322	Région	6 400,00		6 400,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	16 400,46		16 400,46
165	Dépôts et cautionnements reçus	786,00		786,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	786,00		786,00
238	Avances et acomptes versés sur immobilis	5 366,40		5 366,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	5 366,40		5 366,40
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	593 890,86		593 890,86
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	593 890,86		593 890,86
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	31 643,04		31 643,04
28031	Amortissements frais d'études	7 014,00		7 014,00
2804132	Bâtiments et installations	2 643,00		2 643,00
2804133	Projet d'infrastructures d'intérêt natio	10 392,00		10 392,00
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	800,00		800,00
28041412	Bâtiments et installations	40 108,29		40 108,29
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	999,00		999,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	825,00		825,00
28051	Concessions et droits similaires	9 775,34		9 775,34
28128	Amortissements autres agencements et amé	9 283,45		9 283,45
28135	Amortissements installations générales a	36 304,64		36 304,64
28138	Amortissements autres constructions	57 212,44		57 212,44

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28145	Amortissements installations générales a	282,00		282,00
28148	Amortissements autres constructions	23 822,00		23 822,00
28152	Installations de voirie	5 720,12		5 720,12
281538	Autres réseaux	3 142,69		3 142,69
281568	Amortissements autre matériel et outilla	233,00		233,00
281571	Matériel roulant	24 722,00		24 722,00
281578	Amortissements autre matériel et outilla	131 792,08		131 792,08
28158	Autres installations matériel et outilla	935,00		935,00
281735	Installations générales agencements et a	15 255,00		15 255,00
28181	Installations générales agencements et a	824,00		824,00
28182	Matériel de transport	100 817,75		100 817,75
28183	Matériel de bureau et matériel informati	22 925,07		22 925,07
28184	Mobilier	19 813,04		19 813,04
28188	Amortissements autres immobilisations co	25 531,75		25 531,75
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	582 815,70		582 815,70
2031	Frais d'études	1 298,40		1 298,40
2033	Frais d'insertion	1 296,00		1 296,00
2313	Constructions	28 665,00		28 665,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	31 259,40		31 259,40
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	614 075,10		614 075,10
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	1 207 965,96		1 207 965,96

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	18 981,21	2 817,95	16 163,26
60612	Achats non stockés de fournitures non st	60 292,24	101,67	60 190,57
60621	Achats non stockés de combustibles	32 046,48	954,22	31 092,26
60622	Achats non stockés de carburants	101 514,28		101 514,28
60623	Achats non stockés d'alimentation	12 233,10	45,60	12 187,50
60624	Achats non stockés de produits de traite	190,80		190,80
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	20 409,46		20 409,46
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	7 097,92		7 097,92
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	115 136,75	1 572,09	113 564,66
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	1 397,01		1 397,01
6064	Achats non stockés de fournitures admini	10 520,03		10 520,03
6068	Achats non stockés d'autres matières et	1 142,60	9,80	1 132,80
611	Contrats prestations de services	1 086 470,55	47 916,85	1 038 553,70
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	34 635,12		34 635,12
61521	Services extérieurs - entretien et répar	1 800,00		1 800,00
615221	Bâtiments publics	78 206,15	6 425,62	71 780,53
615228	Autres bâtiments	17 302,01		17 302,01
615232	Réseaux	349 225,80	52 152,60	297 073,20
61551	Services extérieurs - entretien et répar	82 768,72	101,98	82 666,74
61558	Services extérieurs - entretien et répar	19 354,92		19 354,92
6156	Services extérieurs - maintenance	113 149,06	6 660,00	106 489,06
6161	Multirisques	6 801,74		6 801,74
6168	Autres	18 690,67		18 690,67
617	Services extérieurs - études et recherch	124 516,40	79 784,00	44 732,40

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6182	Services extérieurs - divers - documenta	11 877,09		11 877,09
6184	Services extérieurs - divers - versement	35 999,20	3 000,00	32 999,20
6185	Services extérieurs - divers - frais de	180,00		180,00
6188	Services extérieurs - autres frais diver	15 739,57	4 437,50	11 302,07
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	45,00		45,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	36 903,67	6 804,00	30 099,67
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	14 060,60	800,00	13 260,60
6231	Publicité publications relations publicu	2 674,92		2 674,92
6236	Publicité publications relations publicu	3 261,60		3 261,60
6237	Publicité publications relations publicu	18 765,92		18 765,92
6238	Publicité publications relations publicu	13 309,29	2 079,81	11 229,48
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	3 750,71		3 750,71
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	9 336,18	199,00	9 137,18
6261	Frais d'affranchissement	9 918,54	931,62	8 986,92
6262	Frais de télécommunications	52 058,95	312,00	51 746,95
627	Autres services extérieurs - services ba	462,44	0,01	462,43
6281	Autres services extérieurs - concours di	34 366,26		34 366,26
6282	Autres services extérieurs - frais gardi	1 903,59		1 903,59
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	71 407,51	371,40	71 036,11
62875	Remboursements de frais aux Communes mem	28 741,98	18 126,83	10 615,15
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	907 573,36	462 028,92	445 544,44
6288	Autres services extérieurs	25 602,59	1 926,32	23 676,27
63512	Impôts directs - taxes foncières	18 000,00		18 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 161,00		1 161,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 630 982,99	699 559,79	2 931 423,20
6217	Personnel affecté par la Commune membre	39 515,87		39 515,87
6218	Autre personnel extérieur au service	78 207,23	1 398,12	76 809,11
6332	Cotisations versées au FNAL	6 626,57		6 626,57
6336	Cotisation au centre national et au cent	20 679,11		20 679,11
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	4 039,92		4 039,92
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	888 734,94		888 734,94
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	26 463,37		26 463,37
64116	Personnel titulaire - indemnités de préa	25 000,00		25 000,00
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	315 604,13		315 604,13
64131	Personnel non titulaire - rémunération	345 651,08		345 651,08
64138	Autres indemnités	110 610,41		110 610,41
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	273 456,79		273 456,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	296 044,22		296 044,22
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	18 181,01		18 181,01
6455	Charges securite sociale & prevoyance-Co	40 744,36		40 744,36
64731	Autres charges sociales allocations chôm	10 937,55		10 937,55
6474	Autres charges sociales-versements aux a	13 426,67		13 426,67
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	10 019,17	661,80	9 357,37
6478	Autres charges sociales diverses	4 478,33		4 478,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 528 420,73	2 059,92	2 526 360,81
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvem	3 714,00		3 714,00
739211	Attributions de compensation	2 628 130,48		2 628 130,48
739221	FNGIR	1 858 761,00		1 858 761,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
73928	Autres prélèvements pour reversements de	10 934,34		10 934,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	4 501 539,82		4 501 539,82
651	Redevances pour concessions brevets lice	46 951,03	1 300,00	45 651,03
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	99 803,56	0,48	99 803,08
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	5 387,05		5 387,05
6534	Cotisations de sécurité sociale des mair	17 469,84		17 469,84
6535	Frais de formation des maires adjoints e	1 008,17		1 008,17
65372	Cotisations au fonds de financement de l	227,14	227,14	
6542	Créances éteintes	550,90		550,90
65548	Autres contributions	1 066 360,81		1 066 360,81
657358	Subventions fonctionnement aux organisme	2 114,54		2 114,54
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	11 671,00		11 671,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	761 260,82	58,00	761 202,82
65888	Autres	1,21		1,21
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	2 012 806,07	1 585,62	2 011 220,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 132,47		4 132,47
66112	Intérêts - rattachement des icne	3 193,75	3 557,37	-363,62
661138	Remboursement d'intérêts d'emprunts tran	171,81		171,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	7 498,03	3 557,37	3 940,66
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	270 036,26	7 513,61	262 522,65
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	255,74		255,74
678	Autres charges exceptionnelles	2 532,75		2 532,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	272 824,75	7 513,61	265 311,14
6815	Dotations aux provisions pour risques et	6 100,00		6 100,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6817	Dotations provisions dépréciation des ac	8 000,00		8 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux Amortissements et aux prov	14 100,00		14 100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 968 172,39	714 276,31	12 253 896,08
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	582 815,70		582 815,70
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	582 815,70		582 815,70
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	582 815,70		582 815,70
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	13 550 988,09	714 276,31	12 836 711,78

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	26 348,36		26 348,36
6459	Remboursement sur charges de sécurite so	6 998,00		6 998,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	33 346,36		33 346,36
7013	Ventes de produits résiduels	98 016,66	4 908,45	93 108,21
7018	Autres ventes de produits finis	26 467,75	10 859,25	15 608,50
70388	Utilisation du domaine - autres redevanc	3 279,42		3 279,42
70612	Prestation de services redevance spécial	46 372,00	924,00	45 448,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée	45 933,82	2 231,00	43 702,82
70875	Autres produits remboursement frais par	67 695,73	67 558,66	137,07
70878	Autres produits - remboursement de frais	19 265,84	8 462,70	10 803,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	307 031,22	94 944,06	212 087,16
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 931 730,00		5 931 730,00
73112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entrep	445 622,00		445 622,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	3 489,00		3 489,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entrepris	201 874,00		201 874,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	36 713,00		36 713,00
73211	Attribution de compensation	3 266,73		3 266,73
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 944 012,00		3 944 012,00
7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatiq	500 106,00		500 106,00
7362	Impôts et taxes activités services - tax	267 337,93	39 928,28	227 409,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	11 334 150,66	39 928,28	11 294 222,38
74124	Dotation d' intercommunalité	395 758,00		395 758,00
74126	Dotation de compensation des groupements	504 055,00		504 055,00
744	FCTVA	25 363,00		25 363,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres participations de l'Etat	14 430,00		14 430,00
7472	Participations - Régions	10 080,00		10 080,00
7477	Participations - budget communautaire et	15 120,00		15 120,00
7478	Participations - autres organismes	1 237 482,95	420 037,50	817 445,45
74833	Etat Compensation au titre de contributi	105 606,00		105 606,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	613,00		613,00
74835	Etat compensation au titre des exonéerat	326 857,00		326 857,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	2 635 364,95	420 037,50	2 215 327,45
752	Autres produits de gestion courante - re	20 538,93	204,00	20 334,93
757	Autres produits de la gestion courante -	10 910,23	204,00	10 706,23
7588	Autres produits divers de gestion couran	1,90		1,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	31 451,06	408,00	31 043,06
7711	Produits exceptionnels sur opérations ge	1 347,08		1 347,08
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	190 116,42		190 116,42
773	Produits exceptionnels mandats annulés (4 320,00		4 320,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	195 783,50		195 783,50
7875	Reprises sur provisions pour risques et	4 000,00		4 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 78	Reprises sur amortissements et provision	4 000,00		4 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 541 127,75	555 317,84	13 985 809,91
777	Quote-part des subventions d'investissem	19 112,17		19 112,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	19 112,17		19 112,17
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	19 112,17		19 112,17
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	14 560 239,92	555 317,84	14 004 922,08

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		3 543 792,79						3 543 792,79		3 543 792,79
10222	FCTVA		3 486 547,51				221 338,00		3 707 885,51		3 707 885,51
10228	Autres fonds d'investissement		27 974,93						27 974,93		27 974,93
1022	Sous Total compte 1022		3 514 522,44				221 338,00		3 735 860,44		3 735 860,44
102	Sous Total compte 102		7 058 315,23				221 338,00		7 279 653,23		7 279 653,23
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		14 960 010,22				350 000,00		15 310 010,22		15 310 010,22
1069	Rep 97 excdt capit -neutr charg sur prod	12 881,69						12 881,69		12 881,69	
106	Sous Total compte 106	12 881,69	14 960 010,22				350 000,00	12 881,69	15 310 010,22		15 297 128,53
10	Sous Total compte 10	12 881,69	22 018 325,45				571 338,00	12 881,69	22 589 663,45		22 576 781,76
110	Report à nouveau solde créditeur		1 291 196,52	350 000,00	1 068 847,37			350 000,00	2 360 043,89		2 010 043,89
11	Sous Total compte 11		1 291 196,52	350 000,00	1 068 847,37			350 000,00	2 360 043,89		2 010 043,89
12	Résultat exercice excéd déficit		1 068 847,37	1 068 847,37				1 068 847,37	1 068 847,37		0,00
12	Sous Total compte 12		1 068 847,37	1 068 847,37				1 068 847,37	1 068 847,37		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		27 832,00				10 000,46		37 832,46		37 832,46
1312	Subv équipt transf - Région		129 724,05						129 724,05		129 724,05
1313	Subv équipt transf - Dépt		23 595,00						23 595,00		23 595,00
1318	Subv équipt transf - autres subv		1 094,00						1 094,00		1 094,00
131	Sous Total compte 131		182 245,05				10 000,46		192 245,51		192 245,51
1321	Etat et EPN		486 660,97						486 660,97		486 660,97
1322	Région		1 352 483,48				6 400,00		1 358 883,48		1 358 883,48
1323	Dépt		3 556 870,02						3 556 870,02		3 556 870,02
13241	Communes membres du GFP		151 619,52						151 619,52		151 619,52
1324	Sous Total compte 1324		151 619,52						151 619,52		151 619,52
13258	Autres groupements		84 157,42						84 157,42		84 157,42
1325	Sous Total compte 1325		84 157,42						84 157,42		84 157,42
1326	Autres EPL		21 829,17						21 829,17		21 829,17

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1328	Autres		1 656 735,83						1 656 735,83		1 656 735,83
132	Sous Total compte 132		7 310 356,41				6 400,00		7 316 756,41		7 316 756,41
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		476 756,45						476 756,45		476 756,45
134	Sous Total compte 134		476 756,45						476 756,45		476 756,45
1384	Autres subv invest non transf Cnes		148 151,66						148 151,66		148 151,66
1388	Autres subv invest non transf autres		7 813,77						7 813,77		7 813,77
138	Sous Total compte 138		155 965,43						155 965,43		155 965,43
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	12 041,00				4 013,67		16 054,67		16 054,67	
13912	Subv équipt transf - Région	23 595,00				11 166,00		34 761,00		34 761,00	
13913	Subv équipt transf - Dépt	11 797,50				3 932,50		15 730,00		15 730,00	
13918	Subv équipt transf autres	1 094,00						1 094,00		1 094,00	
1391	Sous Total compte 1391	48 527,50				19 112,17		67 639,67		67 639,67	
139	Sous Total compte 139	48 527,50				19 112,17		67 639,67		67 639,67	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13	Sous Total compte 13	48 527,50	8 125 323,34			19 112,17	16 400,46	67 639,67	8 141 723,80		8 074 084,13
15111	Prov litiges (nb)		19 000,00	4 000,00	6 100,00			4 000,00	25 100,00		21 100,00
1511	Sous Total compte 1511		19 000,00	4 000,00	6 100,00			4 000,00	25 100,00		21 100,00
15181	Autres prov pour risques (nb)		30 000,00						30 000,00		30 000,00
1518	Sous Total compte 1518		30 000,00						30 000,00		30 000,00
151	Sous Total compte 151		49 000,00	4 000,00	6 100,00			4 000,00	55 100,00		51 100,00
15	Sous Total compte 15		49 000,00	4 000,00	6 100,00			4 000,00	55 100,00		51 100,00
1641	Emprunts en euros		151 460,00			12 665,46		12 665,46	151 460,00		138 794,54
164	Sous Total compte 164		151 460,00			12 665,46		12 665,46	151 460,00		138 794,54
165	Dép et caution reçus		6 330,00				786,00		7 116,00		7 116,00
168758	Autres groupements		10 350,00			10 350,00		10 350,00	10 350,00		0,00
16875	Sous Total compte 16875		10 350,00			10 350,00		10 350,00	10 350,00		0,00
16878	Autres dettes - autres orga et particul		26 639,00			6 131,00		6 131,00	26 639,00		20 508,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1687	Sous Total compte 1687		36 989,00			16 481,00		16 481,00	36 989,00		20 508,00
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		3 557,37	3 557,37	3 193,75			3 557,37	6 751,12		3 193,75
1688	Sous Total compte 1688		3 557,37	3 557,37	3 193,75			3 557,37	6 751,12		3 193,75
168	Sous Total compte 168		40 546,37	3 557,37	3 193,75	16 481,00		20 038,37	43 740,12		23 701,75
16	Sous Total compte 16		198 336,37	3 557,37	3 193,75	29 146,46	786,00	32 703,83	202 316,12		169 612,29
192	Plus ou moins-values cessions immo	1 596 902,00						1 596 902,00		1 596 902,00	
193	Autres neutralisations et régularisation	554 370,39		4 559,03				558 929,42		558 929,42	
19	Sous Total compte 19	2 151 272,39		4 559,03				2 155 831,42		2 155 831,42	
	Total classe 1	2 212 681,58	32 751 029,05	1 430 963,77	1 078 141,12	48 258,63	588 524,46	3 691 903,98	34 417 694,63	2 236 352,78	32 962 143,43
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	296 966,54						296 966,54		296 966,54	
2031	Frais d'études	48 835,80				48 083,40	1 298,40	96 919,20	1 298,40	95 620,80	
2033	Frais d'insertion	108,00				3 888,00	1 296,00	3 996,00	1 296,00	2 700,00	
203	Sous Total compte 203	48 943,80				51 971,40	2 594,40	100 915,20	2 594,40	98 320,80	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204132	Bâtiments et installations	39 648,06						39 648,06		39 648,06	
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	311 765,00				439 681,00		751 446,00		751 446,00	
20413	Sous Total compte 20413	351 413,06				439 681,00		791 094,06		791 094,06	
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	11 996,89						11 996,89		11 996,89	
2041412	Bâtiments et installations	621 071,76				132 126,09		753 197,85		753 197,85	
204141	Sous Total compte 204141	633 068,65				132 126,09		765 194,74		765 194,74	
20414	Sous Total compte 20414	633 068,65				132 126,09		765 194,74		765 194,74	
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	14 978,00				25 708,71		40 686,71		40 686,71	
2041582	Bâtiments et installations					21 263,17		21 263,17		21 263,17	
204158	Sous Total compte 204158	14 978,00				46 971,88		61 949,88		61 949,88	
20415	Sous Total compte 20415	14 978,00				46 971,88		61 949,88		61 949,88	
2041	Sous Total compte 2041	999 459,71				618 778,97		1 618 238,68		1 618 238,68	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	4 125,80				2 672,40		6 798,20		6 798,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2042	Sous Total compte 2042	4 125,80				2 672,40		6 798,20		6 798,20	
204	Sous Total compte 204	1 003 585,51				621 451,37		1 625 036,88		1 625 036,88	
2051	Concessions et droits similaires	190 951,33			441,32	73 573,60		264 524,93	441,32	264 083,61	
205	Sous Total compte 205	190 951,33			441,32	73 573,60		264 524,93	441,32	264 083,61	
20	Sous Total compte 20	1 540 447,18			441,32	746 996,37	2 594,40	2 287 443,55	3 035,72	2 284 407,83	
2111	Terrains nus	404 637,97						404 637,97		404 637,97	
2113	Terr aménagés autres que voirie	497 830,47						497 830,47		497 830,47	
2115	Terrains bâtis	938 058,22						938 058,22		938 058,22	
211	Sous Total compte 211	1 840 526,66						1 840 526,66		1 840 526,66	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 913,67				1 644,00		4 557,67		4 557,67	
2128	Autres agenct et améngt terrains	198 075,57				9 684,00		207 759,57		207 759,57	
212	Sous Total compte 212	200 989,24				11 328,00		212 317,24		212 317,24	
21318	Autres batiments publics	16 234 617,99				24 722,42		16 259 340,41		16 259 340,41	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2131	Sous Total compte 2131	16 234 617,99				24 722,42		16 259 340,41		16 259 340,41	
2135	Instal gales agenc t amégts const	520 436,57				213 842,05		734 278,62		734 278,62	
2138	Autres constructions	1 046 815,89				31 018,42		1 077 834,31		1 077 834,31	
213	Sous Total compte 213	17 801 870,45				269 582,89		18 071 453,34		18 071 453,34	
2145	Const sol autrui instal agenc t amégat	4 225,77						4 225,77		4 225,77	
2148	Construct sol autrui - autres construct	357 334,65				128 841,29		486 175,94		486 175,94	
214	Sous Total compte 214	361 560,42				128 841,29		490 401,71		490 401,71	
2152	Installations de voirie	108 307,34		658 726,69	1 727,26	4 620,00		771 654,03	1 727,26	769 926,77	
21538	Autres réseaux	48 333,68						48 333,68		48 333,68	
2153	Sous Total compte 2153	48 333,68						48 333,68		48 333,68	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	3 499,80						3 499,80		3 499,80	
2156	Sous Total compte 2156	3 499,80						3 499,80		3 499,80	
21571	Mat outil voirie mat roulant	139 177,21						139 177,21		139 177,21	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21578	Autre mat et outillage de voirie	1 892 828,46				139 833,72		2 032 662,18		2 032 662,18	
2157	Sous Total compte 2157	2 032 005,67				139 833,72		2 171 839,39		2 171 839,39	
2158	Autres instal mat outil tech	759 772,60			658 726,69			759 772,60	658 726,69	101 045,91	
215	Sous Total compte 215	2 951 919,09		658 726,69	660 453,95	144 453,72		3 755 099,50	660 453,95	3 094 645,55	
2161	Oeuvres et objets d'art	3 300,00						3 300,00		3 300,00	
216	Sous Total compte 216	3 300,00						3 300,00		3 300,00	
21735	IGAAC constructions	233 204,86			2 831,77	9 577,92		242 782,78	2 831,77	239 951,01	
2173	Sous Total compte 2173	233 204,86			2 831,77	9 577,92		242 782,78	2 831,77	239 951,01	
217	Sous Total compte 217	233 204,86			2 831,77	9 577,92		242 782,78	2 831,77	239 951,01	
2181	Instal gales agentc amngts divers	12 363,60						12 363,60		12 363,60	
2182	Mat de transport	1 854 891,11				55 562,96		1 910 454,07		1 910 454,07	
2183	Mat bureau mat informatique	224 374,44			1 653,77	8 832,06		233 206,50	1 653,77	231 552,73	
2184	Mobilier	339 004,46			2 887,20			339 004,46	2 887,20	336 117,26	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	355 212,14			636,21	17 801,17		373 013,31	636,21	372 377,10	
218	Sous Total compte 218	2 785 845,75			5 177,18	82 196,19		2 868 041,94	5 177,18	2 862 864,76	
21	Sous Total compte 21	26 179 216,47		658 726,69	668 462,90	645 980,01		27 483 923,17	668 462,90	26 815 460,27	
2312	Agencements et aménagements de terrains					339 169,30		339 169,30		339 169,30	
2313	Constructions	69 409,00				36 400,00	63 225,00	105 809,00	63 225,00	42 584,00	
2314	Constructions sur sol autrui	4 308,00						4 308,00		4 308,00	
231	Sous Total compte 231	73 717,00				375 569,30	63 225,00	449 286,30	63 225,00	386 061,30	
238	Avances acptes vers sur immob corpo					5 366,40	5 366,40	5 366,40	5 366,40		0,00
23	Sous Total compte 23	73 717,00				380 935,70	68 591,40	454 652,70	68 591,40	386 061,30	
261	Titres de participation	249 750,00				249 750,00		499 500,00		499 500,00	
26	Sous Total compte 26	249 750,00				249 750,00		499 500,00		499 500,00	
271	Titres immob : droit propriété	114,34						114,34		114,34	
274	Prêts					49 628,00		49 628,00		49 628,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
27638	Créances sur autres etab pub	141 814,71						141 814,71		141 814,71	
2763	Sous Total compte 2763	141 814,71						141 814,71		141 814,71	
276	Sous Total compte 276	141 814,71						141 814,71		141 814,71	
27	Sous Total compte 27	141 929,05				49 628,00		191 557,05		191 557,05	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		138 755,20				31 643,04		170 398,24		170 398,24
28031	Amort frais études		7 014,00				7 014,00		14 028,00		14 028,00
2803	Sous Total compte 2803		7 014,00				7 014,00		14 028,00		14 028,00
2804132	Bâtiments et installations		2 643,00				2 643,00		5 286,00		5 286,00
2804133	Projet d'infrastructur d'intérêt natio						10 392,00		10 392,00		10 392,00
280413	Sous Total compte 280413		2 643,00				13 035,00		15 678,00		15 678,00
2804141	Biens mobiliers, matériel et études		8 000,00				800,00		8 800,00		8 800,00
2804141	Bâtiments et installations		55 784,74				40 108,29		95 893,03		95 893,03
2804141	Sous Total compte 2804141		63 784,74				40 908,29		104 693,03		104 693,03

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280414	Sous Total compte 280414		63 784,74				40 908,29		104 693,03		104 693,03
2804158	Biens mobiliers, matériel et études		3 996,00				999,00		4 995,00		4 995,00
2804158	Sous Total compte 2804158		3 996,00				999,00		4 995,00		4 995,00
280415	Sous Total compte 280415		3 996,00				999,00		4 995,00		4 995,00
28041	Sous Total compte 28041		70 423,74				54 942,29		125 366,03		125 366,03
280421	Biens mobiliers, matériel et études						825,00		825,00		825,00
28042	Sous Total compte 28042						825,00		825,00		825,00
2804	Sous Total compte 2804		70 423,74				55 767,29		126 191,03		126 191,03
28051	Concessions et droits similaires		179 387,99	441,32			9 775,34	441,32	189 163,33		188 722,01
2805	Sous Total compte 2805		179 387,99	441,32			9 775,34	441,32	189 163,33		188 722,01
280	Sous Total compte 280		395 580,93	441,32			104 199,67	441,32	499 780,60		499 339,28
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		2 913,67						2 913,67		2 913,67
28128	Amort autres agentct amégat terr		12 945,45				9 283,45		22 228,90		22 228,90

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2812	Sous Total compte 2812		15 859,12				9 283,45		25 142,57		25 142,57
28135	Amort instal gales agenc t amégat constru		93 268,61				36 304,64		129 573,25		129 573,25
28138	Amort autres constructions		70 867,89				57 212,44		128 080,33		128 080,33
2813	Sous Total compte 2813		164 136,50				93 517,08		257 653,58		257 653,58
28145	Amort inst gen agct amgt construct		846,00				282,00		1 128,00		1 128,00
28148	Amort autres constructions		23 531,00				23 822,00		47 353,00		47 353,00
2814	Sous Total compte 2814		24 377,00				24 104,00		48 481,00		48 481,00
28152	Installations de voirie		79 861,78				5 720,12		85 581,90		85 581,90
281538	Autres réseaux		1 193,16				3 142,69		4 335,85		4 335,85
28153	Sous Total compte 28153		1 193,16				3 142,69		4 335,85		4 335,85
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		699,00				233,00		932,00		932,00
28156	Sous Total compte 28156		699,00				233,00		932,00		932,00
281571	Mat roulant		83 486,88				24 722,00		108 208,88		108 208,88

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281578	Amort autre mat outillage de voirie		561 993,99				131 792,08		693 786,07		693 786,07
28157	Sous Total compte 28157		645 480,87				156 514,08		801 994,95		801 994,95
28158	Autres instal mat outil tech		24 166,48				935,00		25 101,48		25 101,48
2815	Sous Total compte 2815		751 401,29				166 544,89		917 946,18		917 946,18
281735	Instal gales agencé amégts const		116 503,29				15 255,00		131 758,29		131 758,29
28173	Sous Total compte 28173		116 503,29				15 255,00		131 758,29		131 758,29
2817	Sous Total compte 2817		116 503,29				15 255,00		131 758,29		131 758,29
28181	Instal gales agencé amngts divers		2 928,00				824,00		3 752,00		3 752,00
28182	Mat de transport		1 356 432,39				100 817,75		1 457 250,14		1 457 250,14
28183	Mat bureau mat informatique		171 850,12	1 653,77			22 925,07	1 653,77	194 775,19		193 121,42
28184	Mobilier		229 395,05	2 887,20			19 813,04	2 887,20	249 208,09		246 320,89
28188	Amort autres immobilisations corporelles		196 613,54	636,21			25 531,75	636,21	222 145,29		221 509,08
2818	Sous Total compte 2818		1 957 219,10	5 177,18			169 911,61	5 177,18	2 127 130,71		2 121 953,53

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		3 029 496,30	5 177,18			478 616,03	5 177,18	3 508 112,33		3 502 935,15
28	Sous Total compte 28		3 425 077,23	5 618,50			582 815,70	5 618,50	4 007 892,93		4 002 274,43
29131	Constructions (nb)		20 000,00						20 000,00		20 000,00
2913	Sous Total compte 2913		20 000,00						20 000,00		20 000,00
291	Sous Total compte 291		20 000,00						20 000,00		20 000,00
29	Sous Total compte 29		20 000,00						20 000,00		20 000,00
	Total classe 2	28 185 059,70	3 445 077,23	664 345,19	668 904,22	2 073 290,08	654 001,50	30 922 694,97	4 767 982,95	30 176 986,45	4 022 274,43
4011	Fournisseurs		35 358,37	2 998 484,64	3 009 123,42			2 998 484,64	3 044 481,79		45 997,15
401	Sous Total compte 401		35 358,37	2 998 484,64	3 009 123,42			2 998 484,64	3 044 481,79		45 997,15
4041	Fournis immob			1 370 951,31	1 370 951,31			1 370 951,31	1 370 951,31		0,00
40471	Fournis immob - retenues de garantie		29 578,49	5 034,00	20 963,15			5 034,00	50 541,64		45 507,64
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés			1 347,08	1 347,08			1 347,08	1 347,08		0,00
4047	Sous Total compte 4047		29 578,49	6 381,08	22 310,23			6 381,08	51 888,72		45 507,64

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
404	Sous Total compte 404		29 578,49	1 377 332,39	1 393 261,54			1 377 332,39	1 422 840,03		45 507,64
408	Fournis factures non parvenues		709 815,29	709 815,29	1 044 248,90			709 815,29	1 754 064,19		1 044 248,90
40	Sous Total compte 40		774 752,15	5 085 632,32	5 446 633,86			5 085 632,32	6 221 386,01		1 135 753,69
4111	Redevables - amiable	56 736,02		319 486,44	280 394,11			376 222,46	280 394,11	95 828,35	
4116	Redevables - contentieux	4 325,00		17 565,64	17 215,00			21 890,64	17 215,00	4 675,64	
411	Sous Total compte 411	61 061,02		337 052,08	297 609,11			398 113,10	297 609,11	100 503,99	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	610,80		19 753,00	20 262,40			20 363,80	20 262,40	101,40	
414	Sous Total compte 414	610,80		19 753,00	20 262,40			20 363,80	20 262,40	101,40	
4181	Redevables produits non encore facturés	462 155,01		200 904,31	462 155,01			663 059,32	462 155,01	200 904,31	
418	Sous Total compte 418	462 155,01		200 904,31	462 155,01			663 059,32	462 155,01	200 904,31	
41	Sous Total compte 41	523 826,83		557 709,39	780 026,52			1 081 536,22	780 026,52	301 509,70	
421	Personnel - rémunérations dues			1 391 621,65	1 391 621,65			1 391 621,65	1 391 621,65		0,00
427	Personnel - oppositions			7 891,32	7 891,32			7 891,32	7 891,32		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
42	Sous Total compte 42			1 399 512,97	1 399 512,97			1 399 512,97	1 399 512,97		0,00
431	Sécurité sociale			950 515,03	950 515,03			950 515,03	950 515,03		0,00
437	Autres organismes sociaux			113 286,15	113 585,33			113 286,15	113 585,33		299,18
43	Sous Total compte 43			1 063 801,18	1 064 100,36			1 063 801,18	1 064 100,36		299,18
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			38 758,20	38 758,20			38 758,20	38 758,20		0,00
442	Sous Total compte 442			38 758,20	38 758,20			38 758,20	38 758,20		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			14 648,34	14 648,34			14 648,34	14 648,34		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			1 862 475,00	1 862 475,00			1 862 475,00	1 862 475,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431			1 877 123,34	1 877 123,34			1 877 123,34	1 877 123,34		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			230 538,39	230 538,39			230 538,39	230 538,39		0,00
4433	Sous Total compte 4433			230 538,39	230 538,39			230 538,39	230 538,39		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		26 176,33	4 707 735,44	4 681 559,11			4 707 735,44	4 707 735,44		0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable			135 254,39	135 254,39			135 254,39	135 254,39		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44346	Op particul avec Cnes rec contentieux	4 403,87		9 417,67	9 535,27			13 821,54	9 535,27	4 286,27	
4434	Sous Total compte 4434	4 403,87	26 176,33	4 852 407,50	4 826 348,77			4 856 811,37	4 852 525,10	4 286,27	
44351	Opér particul grp dépenses			1 100 260,33	1 100 260,33			1 100 260,33	1 100 260,33		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable			3 266,73	3 266,73			3 266,73	3 266,73		0,00
4435	Sous Total compte 4435			1 103 527,06	1 103 527,06			1 103 527,06	1 103 527,06		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			112 074,42	112 074,42			112 074,42	112 074,42		0,00
4438	Sous Total compte 4438			112 074,42	112 074,42			112 074,42	112 074,42		0,00
443	Sous Total compte 443	4 403,87	26 176,33	8 175 670,71	8 149 611,98			8 180 074,58	8 175 788,31	4 286,27	
44566	TVA déduct sur autres biens et services			362,00	362,00			362,00	362,00		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	1 213,00		542,00	773,00			1 755,00	773,00	982,00	
4456	Sous Total compte 4456	1 213,00		904,00	1 135,00			2 117,00	1 135,00	982,00	
44571	Etat - TVA collectée			593,00	593,00			593,00	593,00		0,00
4457	Sous Total compte 4457			593,00	593,00			593,00	593,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
445	Sous Total compte 445	1 213,00		1 497,00	1 728,00			2 710,00	1 728,00	982,00	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés		708,41	46 921,38	46 212,97			46 921,38	46 921,38		0,00
4487	Produits à recevoir	67 558,66			67 558,66			67 558,66	67 558,66		0,00
448	Sous Total compte 448	67 558,66			67 558,66			67 558,66	67 558,66		0,00
44	Sous Total compte 44	73 175,53	26 884,74	8 262 847,29	8 303 869,81			8 336 022,82	8 330 754,55	5 268,27	
45101	Cpte rattaché avec à subdiv par budg ann		212 177,93						212 177,93		212 177,93
451	Sous Total compte 451		212 177,93						212 177,93		212 177,93
45	Sous Total compte 45		212 177,93						212 177,93		212 177,93
466	Excédé de verSEMENT		1 605,50	2 065,24	459,74			2 065,24	2 065,24		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			828 963,16	851 551,50			828 963,16	851 551,50		22 588,34
4671	Sous Total compte 4671			828 963,16	851 551,50			828 963,16	851 551,50		22 588,34
46721	Débiteurs divers - amiable			142 337,73	140 717,10			142 337,73	140 717,10	1 620,63	
46726	Débiteurs divers - contentieux	1 200,00			1 200,00			1 200,00	1 200,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672	1 200,00		142 337,73	141 917,10			143 537,73	141 917,10	1 620,63	
467	Sous Total compte 467	1 200,00		971 300,89	993 468,60			972 500,89	993 468,60		20 967,71
46	Sous Total compte 46	1 200,00	1 605,50	973 366,13	993 928,34			974 566,13	995 533,84		20 967,71
4711	Verst des régisseurs			82 616,17	82 616,17			82 616,17	82 616,17		0,00
4712	Viremts réimputés			284,40	284,40			284,40	284,40		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			9 201 071,00	9 201 071,00			9 201 071,00	9 201 071,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			153 506,00	153 506,00			153 506,00	153 506,00		0,00
47138	Raet : autres			2 852 541,26	2 852 541,26			2 852 541,26	2 852 541,26		0,00
4713	Sous Total compte 4713			12 207 118,26	12 207 118,26			12 207 118,26	12 207 118,26		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques				8 774,39				8 774,39		8 774,39
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			663,74	24 859,91			663,74	24 859,91		24 196,17
47141	Sous Total compte 47141			663,74	33 634,30			663,74	33 634,30		32 970,56
4714	Sous Total compte 4714			663,74	33 634,30			663,74	33 634,30		32 970,56

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser			431,14	2 146,32			431,14	2 146,32		1 715,18
471	Sous Total compte 471			12 291 113,71	12 325 799,45			12 291 113,71	12 325 799,45		34 685,74
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			16 797,93	16 797,93			16 797,93	16 797,93		0,00
47218	Autres dépenses			50 460,22	50 460,22			50 460,22	50 460,22		0,00
4721	Sous Total compte 4721			67 258,15	67 258,15			67 258,15	67 258,15		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			0,48	0,48			0,48	0,48		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			364,54	364,54			364,54	364,54		0,00
472	Sous Total compte 472			67 623,17	67 623,17			67 623,17	67 623,17		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			0,05	0,05			0,05	0,05		0,00
478	Sous Total compte 478			0,05	0,05			0,05	0,05		0,00
47	Sous Total compte 47			12 358 736,93	12 393 422,67			12 358 736,93	12 393 422,67		34 685,74
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)				8 000,00				8 000,00		8 000,00
491	Sous Total compte 491				8 000,00				8 000,00		8 000,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
49	Sous Total compte 49				8 000,00				8 000,00		8 000,00
	Total classe 4	598 202,36	1 015 420,32	29 701 606,21	30 389 494,53			30 299 808,57	31 404 914,85	308 398,60	1 413 504,88
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			150,70	150,70			150,70	150,70		0,00
511	Sous Total compte 511			150,70	150,70			150,70	150,70		0,00
515	Compte au trésor	6 215 567,96		12 620 351,86	11 991 539,61			18 835 919,82	11 991 539,61	6 844 380,21	
51	Sous Total compte 51	6 215 567,96		12 620 502,56	11 991 690,31			18 836 070,52	11 991 690,31	6 844 380,21	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	15,00						15,00		15,00	
541	Sous Total compte 541	15,00						15,00		15,00	
54	Sous Total compte 54	15,00						15,00		15,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			633 187,27	633 187,27			633 187,27	633 187,27		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			7 068,88	7 068,88			7 068,88	7 068,88		0,00
588	Autres virements internes			1 809,50	1 809,50			1 809,50	1 809,50		0,00
58	Sous Total compte 58			642 065,65	642 065,65			642 065,65	642 065,65		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5	6 215 582,96		13 262 568,21	12 633 755,96			19 478 151,17	12 633 755,96	6 844 395,21	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					18 981,21	2 817,95	18 981,21	2 817,95	16 163,26	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					60 292,24	101,67	60 292,24	101,67	60 190,57	
6061	Sous Total compte 6061					79 273,45	2 919,62	79 273,45	2 919,62	76 353,83	
60621	Achts non stkés combustibles					32 046,48	954,22	32 046,48	954,22	31 092,26	
60622	Achts non stkés carburants					101 514,28		101 514,28		101 514,28	
60623	Achts non stkés d'aliment					12 233,10	45,60	12 233,10	45,60	12 187,50	
60624	Achts non stkés produits traitement					190,80		190,80		190,80	
60628	Achts autres fournit non stkées					20 409,46		20 409,46		20 409,46	
6062	Sous Total compte 6062					166 394,12	999,82	166 394,12	999,82	165 394,30	
60631	Achts non stkés fournit entretien					7 097,92		7 097,92		7 097,92	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					115 136,75	1 572,09	115 136,75	1 572,09	113 564,66	
60636	Achts non stkés vêtements travail					1 397,01		1 397,01		1 397,01	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6063	Sous Total compte 6063					123 631,68	1 572,09	123 631,68	1 572,09	122 059,59	
6064	Achts non stkés fournit admin					10 520,03		10 520,03		10 520,03	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					1 142,60	9,80	1 142,60	9,80	1 132,80	
606	Sous Total compte 606					380 961,88	5 501,33	380 961,88	5 501,33	375 460,55	
60	Sous Total compte 60					380 961,88	5 501,33	380 961,88	5 501,33	375 460,55	
611	Contrats prestations de services					1 086 470,55	47 916,85	1 086 470,55	47 916,85	1 038 553,70	
6135	Locations mobilières					34 635,12		34 635,12		34 635,12	
613	Sous Total compte 613					34 635,12		34 635,12		34 635,12	
61521	Entretien et réparations de terrains					1 800,00		1 800,00		1 800,00	
615221	Bâtiments publics					78 206,15	6 425,62	78 206,15	6 425,62	71 780,53	
615228	Autres bâtiments					17 302,01		17 302,01		17 302,01	
61522	Sous Total compte 61522					95 508,16	6 425,62	95 508,16	6 425,62	89 082,54	
615232	Réseaux					349 225,80	52 152,60	349 225,80	52 152,60	297 073,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61523	Sous Total compte 61523					349 225,80	52 152,60	349 225,80	52 152,60	297 073,20	
6152	Sous Total compte 6152					446 533,96	58 578,22	446 533,96	58 578,22	387 955,74	
61551	Entretien réparations matériel roulant					82 768,72	101,98	82 768,72	101,98	82 666,74	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					19 354,92		19 354,92		19 354,92	
6155	Sous Total compte 6155					102 123,64	101,98	102 123,64	101,98	102 021,66	
6156	Maintenance					113 149,06	6 660,00	113 149,06	6 660,00	106 489,06	
615	Sous Total compte 615					661 806,66	65 340,20	661 806,66	65 340,20	596 466,46	
6161	Multirisques					6 801,74		6 801,74		6 801,74	
6168	Autres					18 690,67		18 690,67		18 690,67	
616	Sous Total compte 616					25 492,41		25 492,41		25 492,41	
617	Etudes et recherches					124 516,40	79 784,00	124 516,40	79 784,00	44 732,40	
6182	Divers doc générale et technique					11 877,09		11 877,09		11 877,09	
6184	Divers verst à organismes formation					35 999,20	3 000,00	35 999,20	3 000,00	32 999,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6185	Divers - frais colloques et séminaires					180,00		180,00		180,00	
6188	Autres frais divers					15 739,57	4 437,50	15 739,57	4 437,50	11 302,07	
618	Sous Total compte 618					63 795,86	7 437,50	63 795,86	7 437,50	56 358,36	
61	Sous Total compte 61					1 996 717,00	200 478,55	1 996 717,00	200 478,55	1 796 238,45	
6217	Persel affecté par Cnes membres GFP					39 515,87		39 515,87		39 515,87	
6218	Autre personnel extérieur au service					78 207,23	1 398,12	78 207,23	1 398,12	76 809,11	
621	Sous Total compte 621					117 723,10	1 398,12	117 723,10	1 398,12	116 324,98	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					45,00		45,00		45,00	
6226	Rému intermédi honoraires					36 903,67	6 804,00	36 903,67	6 804,00	30 099,67	
6228	Rému intermédi honoraires divers					14 060,60	800,00	14 060,60	800,00	13 260,60	
622	Sous Total compte 622					51 009,27	7 604,00	51 009,27	7 604,00	43 405,27	
6231	Pub public relat publ annonces insert					2 674,92		2 674,92		2 674,92	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					3 261,60		3 261,60		3 261,60	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6237	Pub public relat publ publications					18 765,92		18 765,92		18 765,92	
6238	Pub public relat publ divers					13 309,29	2 079,81	13 309,29	2 079,81	11 229,48	
623	Sous Total compte 623					38 011,73	2 079,81	38 011,73	2 079,81	35 931,92	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					3 750,71		3 750,71		3 750,71	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					9 336,18	199,00	9 336,18	199,00	9 137,18	
625	Sous Total compte 625					13 086,89	199,00	13 086,89	199,00	12 887,89	
6261	Frais d'affranchissement					9 918,54	931,62	9 918,54	931,62	8 986,92	
6262	Frais de télécommunication					52 058,95	312,00	52 058,95	312,00	51 746,95	
626	Sous Total compte 626					61 977,49	1 243,62	61 977,49	1 243,62	60 733,87	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					462,44	0,01	462,44	0,01	462,43	
6281	Aut serv extér concours divers					34 366,26		34 366,26		34 366,26	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					1 903,59		1 903,59		1 903,59	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					71 407,51	371,40	71 407,51	371,40	71 036,11	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62875	Rembst frais aux Cnes membres GFP					28 741,98	18 126,83	28 741,98	18 126,83	10 615,15	
62878	Rembst frais à autres organismes					907 573,36	462 028,92	907 573,36	462 028,92	445 544,44	
6287	Sous Total compte 6287					936 315,34	480 155,75	936 315,34	480 155,75	456 159,59	
6288	Autres serv extér					25 602,59	1 926,32	25 602,59	1 926,32	23 676,27	
628	Sous Total compte 628					1 069 595,29	482 453,47	1 069 595,29	482 453,47	587 141,82	
62	Sous Total compte 62					1 351 866,21	494 978,03	1 351 866,21	494 978,03	856 888,18	
6332	Cotisations versées au FNAL					6 626,57		6 626,57		6 626,57	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					20 679,11		20 679,11		20 679,11	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					4 039,92		4 039,92		4 039,92	
633	Sous Total compte 633					31 345,60		31 345,60		31 345,60	
63512	Impôts directs - taxes foncières					18 000,00		18 000,00		18 000,00	
6351	Sous Total compte 6351					18 000,00		18 000,00		18 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					1 161,00		1 161,00		1 161,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
635	Sous Total compte 635					19 161,00		19 161,00		19 161,00	
63	Sous Total compte 63					50 506,60		50 506,60		50 506,60	
64111	Persl titulaire_rémun principale					888 734,94		888 734,94		888 734,94	
64112	Persl titulaire_NBI supplt fami indem rés					26 463,37		26 463,37		26 463,37	
64116	Persl titulaire_indem préavi et licenc					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					315 604,13		315 604,13		315 604,13	
6411	Sous Total compte 6411					1 255 802,44		1 255 802,44		1 255 802,44	
64131	Persel non titulaire - rémunération					345 651,08		345 651,08		345 651,08	
64138	Autres indemnités					110 610,41		110 610,41		110 610,41	
6413	Sous Total compte 6413					456 261,49		456 261,49		456 261,49	
6419	Rembst rémunérations du persel						26 348,36		26 348,36		26 348,36
641	Sous Total compte 641					1 712 063,93	26 348,36	1 712 063,93	26 348,36	1 685 715,57	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					273 456,79		273 456,79		273 456,79	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6453	Cotisations aux caisses de retraites					296 044,22		296 044,22		296 044,22	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					18 181,01		18 181,01		18 181,01	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					40 744,36		40 744,36		40 744,36	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance						6 998,00		6 998,00		6 998,00
645	Sous Total compte 645					628 426,38	6 998,00	628 426,38	6 998,00	621 428,38	
64731	Autres charges soc alloc chômage					10 937,55		10 937,55		10 937,55	
6473	Sous Total compte 6473					10 937,55		10 937,55		10 937,55	
6474	Autres charges sociales-verSEMENTS aux a					13 426,67		13 426,67		13 426,67	
6475	Autres charges sociales médecine travail					10 019,17	661,80	10 019,17	661,80	9 357,37	
6478	Autres charges sociales diverses					4 478,33		4 478,33		4 478,33	
647	Sous Total compte 647					38 861,72	661,80	38 861,72	661,80	38 199,92	
64	Sous Total compte 64					2 379 352,03	34 008,16	2 379 352,03	34 008,16	2 345 343,87	
651	Redev concessions brevets licences					46 951,03	1 300,00	46 951,03	1 300,00	45 651,03	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					99 803,56	0,48	99 803,56	0,48	99 803,08	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					5 387,05		5 387,05		5 387,05	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					17 469,84		17 469,84		17 469,84	
6535	Frais formation maires adjts conseil					1 008,17		1 008,17		1 008,17	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					227,14	227,14	227,14	227,14		0,00
6537	Sous Total compte 6537					227,14	227,14	227,14	227,14		0,00
653	Sous Total compte 653					123 895,76	227,62	123 895,76	227,62	123 668,14	
6542	Créances éteintes					550,90		550,90		550,90	
654	Sous Total compte 654					550,90		550,90		550,90	
65548	Autres contributions					1 066 360,81		1 066 360,81		1 066 360,81	
6554	Sous Total compte 6554					1 066 360,81		1 066 360,81		1 066 360,81	
655	Sous Total compte 655					1 066 360,81		1 066 360,81		1 066 360,81	
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupts					2 114,54		2 114,54		2 114,54	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65735	Sous Total compte 65735					2 114,54		2 114,54		2 114,54	
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					11 671,00		11 671,00		11 671,00	
6573	Sous Total compte 6573					13 785,54		13 785,54		13 785,54	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					761 260,82	58,00	761 260,82	58,00	761 202,82	
657	Sous Total compte 657					775 046,36	58,00	775 046,36	58,00	774 988,36	
65888	Autres					1,21		1,21		1,21	
6588	Sous Total compte 6588					1,21		1,21		1,21	
658	Sous Total compte 658					1,21		1,21		1,21	
65	Sous Total compte 65					2 012 806,07	1 585,62	2 012 806,07	1 585,62	2 011 220,45	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					4 132,47		4 132,47		4 132,47	
66112	Intérêts - rattachement des icne					3 193,75	3 557,37	3 193,75	3 557,37		363,62
661138	Rembst int empts transf à autres tiers					171,81		171,81		171,81	
66113	Sous Total compte 66113					171,81		171,81		171,81	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6611	Sous Total compte 6611					7 498,03	3 557,37	7 498,03	3 557,37	3 940,66	
661	Sous Total compte 661					7 498,03	3 557,37	7 498,03	3 557,37	3 940,66	
66	Sous Total compte 66					7 498,03	3 557,37	7 498,03	3 557,37	3 940,66	
6718	Charg except aut charg except opér gest					270 036,26	7 513,61	270 036,26	7 513,61	262 522,65	
671	Sous Total compte 671					270 036,26	7 513,61	270 036,26	7 513,61	262 522,65	
673	Charges except titres annulés					255,74		255,74		255,74	
678	Autres charges exceptionnelles					2 532,75		2 532,75		2 532,75	
67	Sous Total compte 67					272 824,75	7 513,61	272 824,75	7 513,61	265 311,14	
6811	DA - immob					582 815,70		582 815,70		582 815,70	
6815	Dot aux prov pour risques et charges					6 100,00		6 100,00		6 100,00	
6817	Dp dépréciat actifs circulants					8 000,00		8 000,00		8 000,00	
681	Sous Total compte 681					596 915,70		596 915,70		596 915,70	
68	Sous Total compte 68					596 915,70		596 915,70		596 915,70	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 6					9 049 448,27	747 622,67	9 049 448,27	747 622,67	8 335 535,58	33 709,98
7013	Ventes de produits résiduels					4 908,45	98 016,66	4 908,45	98 016,66		93 108,21
7018	Autres ventes de produits finis					10 859,25	26 467,75	10 859,25	26 467,75		15 608,50
701	Sous Total compte 701					15 767,70	124 484,41	15 767,70	124 484,41		108 716,71
70388	Autres redevances et recettes diverses						3 279,42		3 279,42		3 279,42
7038	Sous Total compte 7038						3 279,42		3 279,42		3 279,42
703	Sous Total compte 703						3 279,42		3 279,42		3 279,42
70612	Prestation serv redev spéc enlèvt ordure					924,00	46 372,00	924,00	46 372,00		45 448,00
7061	Sous Total compte 7061					924,00	46 372,00	924,00	46 372,00		45 448,00
706	Sous Total compte 706					924,00	46 372,00	924,00	46 372,00		45 448,00
70848	Mise à dispo persel facturée autres org					2 231,00	45 933,82	2 231,00	45 933,82		43 702,82
7084	Sous Total compte 7084					2 231,00	45 933,82	2 231,00	45 933,82		43 702,82
70875	Aut prod rebst frais coll membres GFP					67 558,66	67 695,73	67 558,66	67 695,73		137,07

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70878	Autres produits - remboursement de frais					8 462,70	19 265,84	8 462,70	19 265,84		10 803,14
7087	Sous Total compte 7087					76 021,36	86 961,57	76 021,36	86 961,57		10 940,21
708	Sous Total compte 708					78 252,36	132 895,39	78 252,36	132 895,39		54 643,03
70	Sous Total compte 70					94 944,06	307 031,22	94 944,06	307 031,22		212 087,16
73111	Taxes foncières et d'habitation						5 931 730,00		5 931 730,00		5 931 730,00
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises						445 622,00		445 622,00		445 622,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales						3 489,00		3 489,00		3 489,00
73114	Imposition Forfait Entreprises Réseau						201 874,00		201 874,00		201 874,00
7311	Sous Total compte 7311						6 582 715,00		6 582 715,00		6 582 715,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						36 713,00		36 713,00		36 713,00
731	Sous Total compte 731						6 619 428,00		6 619 428,00		6 619 428,00
73211	Attribution de compensation						3 266,73		3 266,73		3 266,73
7321	Sous Total compte 7321						3 266,73		3 266,73		3 266,73

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
732	Sous Total compte 732						3 266,73		3 266,73		3 266,73
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères						3 944 012,00		3 944 012,00		3 944 012,00
733	Sous Total compte 733						3 944 012,00		3 944 012,00		3 944 012,00
7346	Taxe pour la gestion des milieux aquatique						500 106,00		500 106,00		500 106,00
734	Sous Total compte 734						500 106,00		500 106,00		500 106,00
7362	Taxes de séjour					39 928,28	267 337,93	39 928,28	267 337,93		227 409,65
736	Sous Total compte 736					39 928,28	267 337,93	39 928,28	267 337,93		227 409,65
7391178	Autres restitutions dégrt contrib direct					3 714,00		3 714,00		3 714,00	
739117	Sous Total compte 739117					3 714,00		3 714,00		3 714,00	
73911	Sous Total compte 73911					3 714,00		3 714,00		3 714,00	
7391	Sous Total compte 7391					3 714,00		3 714,00		3 714,00	
739211	Attributions de compensation					2 628 130,48		2 628 130,48		2 628 130,48	
73921	Sous Total compte 73921					2 628 130,48		2 628 130,48		2 628 130,48	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739221	FNGIR					1 858 761,00		1 858 761,00		1 858 761,00	
73922	Sous Total compte 73922					1 858 761,00		1 858 761,00		1 858 761,00	
73928	Autres prélèvements pour revers de fisca					10 934,34		10 934,34		10 934,34	
7392	Sous Total compte 7392					4 497 825,82		4 497 825,82		4 497 825,82	
739	Sous Total compte 739					4 501 539,82		4 501 539,82		4 501 539,82	
73	Sous Total compte 73					4 541 468,10	11 334 150,66	4 541 468,10	11 334 150,66		6 792 682,56
74124	Dot intercommunalit						395 758,00		395 758,00		395 758,00
74126	Dot compens grouppts Cnes						504 055,00		504 055,00		504 055,00
7412	Sous Total compte 7412						899 813,00		899 813,00		899 813,00
741	Sous Total compte 741						899 813,00		899 813,00		899 813,00
744	FCTVA						25 363,00		25 363,00		25 363,00
74718	Autres participations Etat						14 430,00		14 430,00		14 430,00
7471	Sous Total compte 7471						14 430,00		14 430,00		14 430,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7472	Participations - Région						10 080,00		10 080,00		10 080,00
7477	Participations - budget com fonds struct						15 120,00		15 120,00		15 120,00
7478	Participations - autres organismes					420 037,50	1 237 482,95	420 037,50	1 237 482,95		817 445,45
747	Sous Total compte 747					420 037,50	1 277 112,95	420 037,50	1 277 112,95		857 075,45
74833	Etat Compensation de la CET (CVAE CFE)						105 606,00		105 606,00		105 606,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						613,00		613,00		613,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						326 857,00		326 857,00		326 857,00
7483	Sous Total compte 7483						433 076,00		433 076,00		433 076,00
748	Sous Total compte 748						433 076,00		433 076,00		433 076,00
74	Sous Total compte 74					420 037,50	2 635 364,95	420 037,50	2 635 364,95		2 215 327,45
752	Revenus des immeubles					204,00	20 538,93	204,00	20 538,93		20 334,93
757	Redev versées par fermiers - concessions					204,00	10 910,23	204,00	10 910,23		10 706,23
7588	Autres produits divers de gestion couran						1,90		1,90		1,90

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
758	Sous Total compte 758						1,90		1,90		1,90
75	Sous Total compte 75					408,00	31 451,06	408,00	31 451,06		31 043,06
7711	Débits et pénalités perçus						1 347,08		1 347,08		1 347,08
7718	Autres prod except sur opé gestion						190 116,42		190 116,42		190 116,42
771	Sous Total compte 771						191 463,50		191 463,50		191 463,50
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						4 320,00		4 320,00		4 320,00
777	Quote-part des subv d'invest transférée						19 112,17		19 112,17		19 112,17
77	Sous Total compte 77						214 895,67		214 895,67		214 895,67
7875	Rep prov risques charg except						4 000,00		4 000,00		4 000,00
787	Sous Total compte 787						4 000,00		4 000,00		4 000,00
78	Sous Total compte 78						4 000,00		4 000,00		4 000,00
	Total classe 7					5 056 857,66	14 526 893,56	5 056 857,66	14 526 893,56	4 501 539,82	13 971 575,72
	Total général	37 211 526,60	37 211 526,60	45 059 483,38	44 770 295,83	16 227 854,64	16 517 042,19	98 498 864,62	98 498 864,62	52 403 208,44	52 403 208,44

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 2020-12-31

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

60000 - COTELUB COM TALE SUD LUBERON

Exercice 2020

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

COUSIN Fabienne (1038775572-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DE VAUCLUSE, le 23/02/2021

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COTELUB COM TALE SUD LUBERON** pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

TEXTORIS Claude (1000122854-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A PERTUIS, le 23/02/2021

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-017

Budget général 2020 – Vote du Compte Administratif

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-31 et L. 612-12 ;
Vu l'instruction budgétaire M14 applicable aux EPCI ;
Vu la délibération n°2020-017 du 5 mars 2020 adoptant le budget primitif 2020 de COTELUB ;
Vu l'arrêté du Président n°2020-028 du 12 juin 2020 pour utilisation des dépenses imprévues du compte 020 (Investissement), valant décision modificative n°1 ;
Vu la délibération n°2020-075A du 5 novembre 2020 approuvant la décision modificative n°2 ;
Vu la délibération n° 2020-082 du 10 décembre 2020 approuvant la décision modificative n°3 ;
Vu la décision du Président n°2021-001 du 7 janvier 2021 pour utilisation des dépenses imprévues du compte 022 (Fonctionnement), valant décision modificative n°4,
Vu la délibération n°2021-004 du 28 janvier 2021 approuvant l'état des restes à réaliser 2020 à reporter en 2021,

Considérant que les résultats de l'exercice 2020 ont été présentés par le comptable public,
Considérant qu'il convient d'examiner et d'approuver les résultats d'exécution du budget de l'exercice 2020

Monsieur le Président donne lecture du compte administratif du budget général de COTELUB de l'exercice 2020, dressé par Monsieur le Président et présentera le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent.

Les résultats du compte administratif 2020 se présentent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020	14 004 922.08 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020	12 836 711.78 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	1 168 210.30 €
RESULTAT REPORTE DE 2019	2 010 043.89 €
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT 2020	3 178 254.19 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020	1 207 965,96 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020	2 086 988,71 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020	- 879 022.75 €
RESULTAT REPORTE DE 2019	3 378 645.63 €
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT 2020	2 499 622.68 €

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, Monsieur le Président, après avoir répondu aux questions, sort de la salle au moment du vote.

Monsieur le Président de séance propose au conseil communautaire :

- De constater que les équilibres par chapitres globalisés, par section, ainsi que le résultat global de clôture sont en adéquation avec le compte de gestion,
- De dire que les opérations sont régulières,
- D'approuver et voter le compte administratif 2020
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Oui l'exposé de Monsieur le Président de séance et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **Constate** que les équilibres par chapitres globalisés, par section, ainsi que le résultat global de clôture sont en adéquation avec le compte de gestion,
- **Dit** que les opérations sont régulières,
- **Approuve et vote** le compte administratif 2020
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

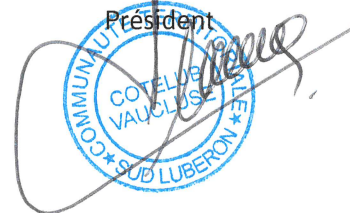
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

39 voix POUR

UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président



Résumé de l'acte

084-248400285-20210311-2021-017-BF

Numéro de l'acte : 2021-017
Date de décision : jeudi 11 mars 2021
Nature de l'acte : BF
Objet : Budget général 2020 - vote du compte administratif
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Valerie HONORAT
AR reçu le : 17/03/2021
Numéro AR : 084-248400285-20210311-2021-017-BF
Document principal : 71_AN-CA 2020 BG.xml

Pièces jointes :

71_AN-2021-017-BG-2020-Vote-CA.pdf

Historique :

17/03/21 09:59	En cours de création	
17/03/21 10:00	En préparation	Valerie HONORAT
17/03/21 10:03	Reçu	Valerie HONORAT
17/03/21 10:03	En cours de transmission	
17/03/21 10:04	Transmis en Préfecture	
17/03/21 10:05	Accusé de réception reçu	
17/03/21 10:35	Accusé de réception reçu	Valerie HONORAT

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-018

Budget annexe Parc d'Activités Le Revol 2020 - Approbation du compte de gestion

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-31 et L. 1612-12 ;
Vu l'instruction budgétaire M14 applicable aux EPCI ;
Vu la délibération n°2020-019 du 5 mars 2020 approuvant le budget primitif 2020 du budget annexe du parc d'activités le Revol,

Considérant qu'en application des dispositions des articles L. 5211-1, L. 1612-12 et L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui est transmis à l'exécutif local au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte,
Considérant que le compte de gestion provisoire a été produit par la trésorerie de Pertuis et que celui-ci présente des résultats concordants avec ceux présents au sein de la comptabilité de l'ordonnateur,

Considérant les résultats de l'exercice 2020 présentés par le comptable public, figurant dans le compte de gestion joint et dont Monsieur le Président donne lecture :

Recettes de fonctionnement 2020	0,00 €
Dépenses de fonctionnement 2020	0,00 €
Résultat de fonctionnement 2020	0,00 €
Résultat reporté de 2019	215 160,46 €
Résultat de clôture fonctionnement 2020	215 160,46 €
Recettes d'investissement 2020	0,00 €
Dépenses d'investissement 2020	0,00 €
Résultat d'investissement 2020	0,00 €
Résultat reporté de 2019	34 886,47 €
Résultat de clôture investissement 2020	34 886,47 €

Après avoir rappelé que le budget annexe du Parc d'Activités le Revol est un budget assujetti à TVA, avec une comptabilité de gestion des stocks,

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- De constater que le compte de gestion 2020 du budget annexe n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,
- D'approuver et voter le compte de gestion 2020 du budget annexe.
- De l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Oui l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **Constata** que le compte de gestion 2020 du budget annexe n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,
- **Approuve et vote** le compte de gestion 2020 du budget annexe
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :
39 voix POUR
UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président



COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2020

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

Mme Claude TEXTORIS

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2020 AU 15/02/2021

084015 TRES. PERTUIS

Population 25681

Nomenclature M14 sup egal 10000h

Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :	Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE :	Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE :	Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 37
4EME PARTIE :	Page des signatures	38

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	215,16
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		TOTAL FONDS PROPRES	215,16
Stocks	106,93	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Créances	250,05	Dettes financières à long terme	141,81
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs ⁽²⁾	
Disponibilités		Autres dettes à court terme	
Autres actifs circulant		Total dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	356,98	TOTAL DETTES	141,81
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	
		TOTAL PASSIF	356,98
TOTAL ACTIF	356,98		

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT				
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains	106 928,24		106 928,24	106 928,24
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	37 869,00		37 869,00	37 869,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	212 177,93		212 177,93	212 177,93
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		356 975,17		356 975,17	356 975,17

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	356 975,17		356 975,17	356 975,17

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	215 160,46	163 383,32
	Résultat de l'exercice		51 777,14
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés		
	Subventions non transférables		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	215 160,46	215 160,46	

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers	141 814,71	141 814,71
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	141 814,71	141 814,71	

BILAN (en Euros)

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	356 975,17	356 975,17

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		60,34
Autres produits		-8,56
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		51,78
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		51,78
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		51,78
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		51,78

COMPTE DE RESULTAT 2020

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		60 341,00
Production stockée		-8 564,06
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		0,20
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I		51 777,14
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2020

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II		
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		51 777,14
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2020

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		51 777,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2020

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		51 777,14
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE		51 777,14

Opérations Compte de Tiers

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	141 814,71	775 100,20	916 914,91
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	106 928,24	107 028,24	213 956,48
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL					
Investissement	34 886,47				34 886,47
Fonctionnement	215 160,46				215 160,46
Sous-Total	250 046,93				250 046,93
TOTAL II	250 046,93				250 046,93
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	250 046,93				250 046,93

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	106 928,24		106 928,24				106 928,24
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	106 928,24		106 928,24				106 928,24
TOTAL GENERAL		106 928,24		106 928,24				106 928,24

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	106 928,24		106 928,24				106 928,24
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	106 928,24		106 928,24				106 928,24
001	Solde d'exécution de la section d'invest	34 886,47		34 886,47				34 886,47
TOTAL GENERAL		141 814,71		141 814,71				141 814,71

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00				100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	100,00		100,00				100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	106 928,24		106 928,24				106 928,24
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	106 928,24		106 928,24				106 928,24
TOTAL GENERAL		107 028,24		107 028,24				107 028,24

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ven	453 011,50		453 011,50				453 011,50
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	453 011,50		453 011,50				453 011,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	106 928,24		106 928,24				106 928,24
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	106 928,24		106 928,24				106 928,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	215 160,46		215 160,46				215 160,46
TOTAL GENERAL		775 100,20		775 100,20				775 100,20

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
--	----------	---------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
--	----------	---------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
--	----------	---------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
--	----------	---------------	------------------	------------------------------



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau solde créditeur		163 383,32		51 777,14				215 160,46		215 160,46
11	Sous Total compte 11		163 383,32		51 777,14				215 160,46		215 160,46
12	Résultat exercice excéd déficit		51 777,14	51 777,14				51 777,14	51 777,14		0,00
12	Sous Total compte 12		51 777,14	51 777,14				51 777,14	51 777,14		0,00
168751	GFP de rattachement		141 814,71						141 814,71		141 814,71
16875	Sous Total compte 16875		141 814,71						141 814,71		141 814,71
1687	Sous Total compte 1687		141 814,71						141 814,71		141 814,71
168	Sous Total compte 168		141 814,71						141 814,71		141 814,71
16	Sous Total compte 16		141 814,71						141 814,71		141 814,71
	Total classe 1		356 975,17	51 777,14	51 777,14			51 777,14	408 752,31		356 975,17
3555	Terr aménagés	106 928,24						106 928,24		106 928,24	
355	Sous Total compte 355	106 928,24						106 928,24		106 928,24	
35	Sous Total compte 35	106 928,24						106 928,24		106 928,24	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 3	106 928,24						106 928,24		106 928,24	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	37 869,00						37 869,00		37 869,00	
4456	Sous Total compte 4456	37 869,00						37 869,00		37 869,00	
445	Sous Total compte 445	37 869,00						37 869,00		37 869,00	
44	Sous Total compte 44	37 869,00						37 869,00		37 869,00	
45101	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	212 177,93						212 177,93		212 177,93	
451	Sous Total compte 451	212 177,93						212 177,93		212 177,93	
45	Sous Total compte 45	212 177,93						212 177,93		212 177,93	
	Total classe 4	250 046,93						250 046,93		250 046,93	
	Total général	356 975,17	356 975,17	51 777,14	51 777,14			408 752,31	408 752,31	356 975,17	356 975,17

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 2020-12-31

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

60100 - COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL

Exercice 2020

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

COUSIN Fabienne (1038775572-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DE VAUCLUSE, le 23/02/2021

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COTELUB EXTENSION ZA DU REVOL** pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

TEXTORIS Claude (1000122854-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A PERTUIS, le 23/02/2021

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 11 mars 2021

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-019

Budget annexe Parc d'Activités Le Revol 2020 – Vote du Compte Administratif

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-31 et L. 1612-12,
Vu l'instruction budgétaire M14 applicable aux EPCI,
Vu la délibération n°2020-019 du 5 mars 2020 approuvant le budget primitif 2020 du budget annexe du parc d'activités le Revol,
Vu la délibération portant approbation du compte de gestion relatif au budget annexe du parc d'activités le Revol de l'exercice 2020 ;

Considérant les résultats de l'exercice 2020 présentés par le comptable public,
Considérant qu'il convient d'examiner et d'approuver les résultats d'exécution du budget de l'exercice 2020,

Après avoir rappelé que le budget annexe est un budget établi hors taxe sur la valeur ajoutée avec une gestion de stocks,

Monsieur le Président donner lecture du compte administratif du budget annexe du Parc d'Activités le Revol de l'exercice 2020, dressé par Monsieur le Président et présente le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent.

Les résultats du compte administratif 2020 se présentent comme suit :

Recettes de fonctionnement 2020	0,00 €
Dépenses de fonctionnement 2020	0,00 €
Résultat de fonctionnement 2020	0,00 €
Résultat reporté de 2019	215 160,46 €
Résultat de clôture fonctionnement 2020	215 160,46 €
Recettes d'investissement 2020	0,00 €
Dépenses d'investissement 2020	0,00 €
Résultat d'investissement 2020	0,00 €
Résultat reporté de 2019	34 886,47 €
Résultat de clôture investissement 2020	34 886,47 €

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, Monsieur le Président, après avoir répondu aux questions, sortira de la salle au moment du vote.

Le président de séance propose à l'assemblée :

- De constater que les équilibres par chapitres globalisés, par section, ainsi que le résultat global de clôture sont en adéquation avec le compte de gestion,
- De dire que les opérations sont régulières,
- D'approuver et voter le compte administratif du budget annexe du Parc d'Activités Le Revol pour l'année 2020
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Oui l'exposé de Monsieur le Président de séance et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Constate que les équilibres par chapitres globalisés, par section, ainsi que le résultat global de clôture sont en adéquation avec le compte de gestion,
- Dit que les opérations sont régulières,
- Approuve et vote le compte administratif du budget annexe Parc d'Activités Le Revol pour l'année 2020
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

39 voix POUR

UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président

Résumé de l'acte

084-248400285-20210311-2021-019-BF

Numéro de l'acte : 2021-019
Date de décision : jeudi 11 mars 2021
Nature de l'acte : BF
Objet : Budget annexe Parc d'Activités Le Revol - Vote du compte administratif
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Valerie HONORAT
AR reçu le : 17/03/2021
Numéro AR : 084-248400285-20210311-2021-019-BF
Document principal : 71_AN-CA 2020 BA.xml

Pièces jointes :

71_AN-2021-019-BA-REVOL-2020-Vote-CA.pdf

Historique :

17/03/21 10:00	En cours de création	
17/03/21 10:01	En préparation	Valerie HONORAT
17/03/21 10:03	Reçu	Valerie HONORAT
17/03/21 10:03	En cours de transmission	
17/03/21 10:04	Transmis en Préfecture	
17/03/21 10:08	Accusé de réception reçu	
17/03/21 10:33	Accusé de réception reçu	Valerie HONORAT

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-020

**Approbation du principe de délégation de service public pour l'exploitation
de la crèche de La Tour d'Aigues**

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1411-1 et suivants ;
Vu le Code de la commande publique et notamment son article L. 3211-1 ;
Vu la délibération n°2019-077-A approuvant les statuts de la SPL Durance Pays d'Aigues ;
Vu la délibération n°2020-069 du 24 septembre 2020 attribuant la DSP pour les crèches de Villelaure, Mirabeau et Cadenet à la SPL Durance Pays d'Aigues ;
Vu les statuts de COTELUB ;
Vu le rapport présentant le document contenant les caractéristiques des prestations déléguées ;

Considérant ce qui suit :

La crèche de La Tour d'Aigues est actuellement gérée par une association bénéficiant de subventions de la part de COTELUB.

Ce mode de gestion n'étant pas totalement satisfaisant COTELUB a souhaité en changer.

C'est pourquoi COTELUB et les communes de La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, Cadenet, Mirabeau et La Tour d'Aigues ont créé une Société Publique Locale, la SPL Durance Pays d'Aigues, dont l'objet social (le développement et la gestion de services à la population, en particulier à destination de l'enfance et de la jeunesse) permet la gestion des crèches.

COTELUB souhaite ainsi confier à la SPL la gestion de la crèche de La Tour d'Aigues.

Cette gestion se fera en Délégation de Service Public.

En application de l'article L. 1411-19 du code général des collectivités territoriales, un rapport annexé à la présente délibération détaille les principales caractéristiques des prestations déléguées.

Les crèches de Villelaure, Cadenet et Mirabeau sont déjà gérées en DSP depuis le 1er janvier 2021.

COTELUB est l'actionnaire majoritaire de la société et exerce sur cette dernière un contrôle analogue à celui qu'elle exerce sur ses propres services. La SPL, à capitaux uniquement publics, exerce l'intégralité de son activité au profit de COTELUB. Il est en conséquence possible de bénéficier des dispositions dites de « quasi-régie » du code de la commande publique qui permettent en particulier d'attribuer à la SPL des contrats de la commande publique sans mise en concurrence.

Madame le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver, au regard du rapport annexé, le principe de la Délégation de Service Public pour l'exploitation de la crèche de La Tour d'Aigues
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** au regard du rapport annexé, le principe de la Délégation de Service Public pour l'exploitation de la crèche de La Tour d'Aigues
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

39 voix POUR

UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président



Délégation de service public pour l'exploitation de la crèche de la Tour d'Aigues

Rapport sur les caractéristiques des prestations déléguées

1. CONTEXTE

1.1. Cadre légal

Délégations de service public régies par les dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Contrat de concession en quasi-régie en application de l'article L. 3211-1 du code de la commande publique.

Les crèches sont soumises aux dispositions du code de la santé publique applicables aux établissements d'accueil des enfants de moins de six ans, en particulier l'article L. 2324-1 et R. 2324-16 et suivants.

La gestion des crèches est une compétence de COTELUB.

1.2. Mode de gestion actuel

La crèche de La Tour d'Aigues est gérée par une association.

1.3. Missions du service public

L'exploitation des crèches comprend :

- L'inscription des enfants ;
- L'organisation et la gestion de l'accueil des enfants ;
- L'élaboration et le suivi des projets d'établissement ;
- La fourniture de repas aux enfants ;
- La gestion administrative et financière du service (gestion du personnel, perception des recettes issues des familles et des partenaires financiers, ...)

1.4. Ressources du service public et montant des subventions

Le service est financé :

- Par les familles ;
- Par la CAF ;
- Par COTELUB.

Pour l'année 2019, COTELUB a versé 206 000 € de subvention. Cette subvention donne lieu à la signature d'une convention d'objectif.

2. CHOIX DU NOUVEAU MODE DE GESTION

La gestion des crèches d'intérêt communautaire (la crèche concernée par la DSP a été déclarée d'intérêt communautaire) est une compétence de COTELUB.

Historiquement, les crèches du territoire sont gérées par des associations et subventionnées par COTELUB.

Toutefois, ce mode de fonctionnement n'apparaît plus comme satisfaisant : il implique une charge financière importante pour la communauté de communes sans que cette dernière puisse exercer un contrôle concret sur l'activité des crèches. En effet, une subvention ne peut donner lieu à contrepartie et COTELUB n'est pas représentée au sein des Conseils d'Administration des crèches.

Par ailleurs, chaque crèche étant gérée par une association différente, la coordination de la politique petite enfance de COTELUB s'avère complexe.

C'est dans ce contexte que COTELUB et les communes de La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, Cadenet, Mirabeau, La Tour d'Aigues et Villelaure ont créé une Société Publique Locale dont l'objet social comprend la gestion des crèches.

Il est donc proposé au Conseil de déléguer le service à cette société. Ce mode de gestion permet :

- De donner plus de contrôle à COTELUB sur son service public : à travers le contrat de délégation de service public qui sera signé avec la SPL mais aussi à travers la gouvernance de la société dont COTELUB est actionnaire majoritaire ;
- De permettre d'unifier la gestion des crèches au sein d'une même entité.

3. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION DELEGUEE

3.1. Contexte

3 crèches sont déjà gérées en DSP par la SPL Durance Pays d'Aigues depuis le 1^{er} janvier 2021 (Cadenet, Mirabeau et Villelaure).

L'objectif à terme est d'unifier le mode de gestion de toutes les crèches du territoire. Ainsi, les caractéristiques de la prestation déléguée sont similaires à la DSP déjà signée.

En outre, il est étudié la possibilité de ne pas signer un contrat de DSP distinct pour la crèche de la Tour d'Aigues mais de procéder par avenant au contrat de DSP pour les crèches de Cadenet, Mirabeau et Villelaure.

Quoi qu'il en soit, avenant ou nouveau contrat, les caractéristiques de la prestation déléguée seront similaires.

3.2. Durée envisagée du contrat

Le projet de contrat ou d'avenant prévoit une durée jusqu'au 31 décembre 2025.

Cette durée pourra être amenée à évoluer lors des discussions avec la société.

3.3. Missions du délégataire

Le projet de contrat prévoit les missions suivantes :

- L'organisation et la gestion de l'accueil des enfants en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) ;
- L'entretien, et le remplacement si nécessaire, du matériel et équipements indispensables au bon fonctionnement du service public délégué ;
- L'entretien et le maintien en bon état de fonctionnement du local et des équipements ;
- La signature de conventions nécessaires avec les principaux financeurs et institutions intervenant dans le domaine de la petite enfance ;
- La gestion du personnel dans son ensemble (recrutement, rémunération, congés, formations, sécurité, ...)
- La gestion administrative et financière du service (accueil, organisation d'activités) en collaboration avec COTELUB ;
- L'élaboration et le suivi du des projets d'établissements selon les orientations définies par COTELUB ;
- La fourniture des repas aux enfants ;
- La perception des recettes auprès des familles et auprès des organismes financeurs compris dans le champ de compétence du service public délégué ;
- La mise en place d'outils de communication.

3.4. Modalités de rémunération du délégataire envisagée

La SPL assure à ses frais, risques et périls l'exploitation et la gestion du service délégué.

La rémunération de la SPL est constituée :

- Des recettes issues des usagers ;
- De la participation des partenaires ;
- De COTELUB ;
- De manière générale, de toutes recettes autorisées par la réglementation.

4. LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Les conditions de mise en œuvre des dispositions dites de « quasi-régie » sont réunies, il n'est ainsi pas obligatoire de recourir à une mise en concurrence et le contrat pourra être attribué directement à la SPL.

Toutefois les dispositions du code général des collectivités territoriales concernant les délégations de service public continuent à s'appliquer aussi :

- Il sera réuni une Commission de DSP chargée d'analyser la candidature de la SPL (examen de ses garanties professionnelles et financières, de son respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public) ;
- Le projet de contrat sera par la suite négocié avec la SPL ;
- Le contrat sera enfin validé par le Conseil communautaire avant signature.

Un avenant nécessitera de même la réunion de la Commission de DSP, ainsi qu'une phase de négociation avec la société et enfin une validation par le conseil communautaire.

La procédure de quasi-régie déroge aux dispositions concernant les avenants du code de la commande publique.

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-021

Désignation de la commission de délégation de service public

Rapporteur : Mylène Garcin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1411-5 ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

L'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales impose l'intervention d'une commission dans la procédure d'attribution d'une délégation de service public.

Cette commission est chargée d'analyser les dossiers de candidature et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Elle est également chargée de se prononcer sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5% préalablement à sa validation par le conseil communautaire.

La réunion de cette commission est prévue quand bien même la Délégation de Service Public est passée selon les dispositions de quasi-régie prévue au code de la commande publique.

Cette commission est composée du Président de COTELUB, qui la préside, et de cinq membres titulaires, ainsi que de cinq membres suppléants.

Les membres de la commission sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant les listes des candidatures déposées ;

Après dépouillement du scrutin et application de la représentation proportionnelle au plus fort reste

Les délégués titulaires sont :

1 ^{er} délégué titulaire	Pierre AUBOIS
2 ^{ème} délégué titulaire	Bernadette VITALE
3 ^{ème} délégué titulaire	Rosemarie DUMONTIER
4 ^{ème} délégué titulaire	Grégory RISBOURG
5 ^{ème} délégué titulaire	Jacques NATTA

Les délégués suppléants sont :

1 ^{er} délégué suppléant	Alain DE VILLEBONNE
2 ^{ème} délégué suppléant	Josiane GIRAUDON
3 ^{ème} délégué suppléant	Michel PARTAGE
4 ^{ème} délégué suppléant	Nathalie LEBOUIC
5 ^{ème} délégué suppléant	Samantha KHALIZOFF

Après avoir procédé aux élections et élu les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants, le conseil communautaire :

- **Approuve** la composition de la commission de Délégation de Service Public telle que mentionnée ci-avant ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :
39 voix POUR
UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 11 mars 2021

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-022
Cession d'actions – SPL Durance Pays d'Aigues

Rapporteur : Mylène Garcin

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1524-1 ;
Vu le code de commerce et notamment ses articles L.228-23, L. 228-24 et R. 228-23 ;
Vu le code général des impôts et notamment son article 1042 ;
Vu la délibération n°2019-077-A du 3 octobre 2019 portant création et approbation des statuts de la SPL Durance Pays d'Aigues ;
Vu les statuts de la SPL Durance Pays d'Aigues ;
Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

COTELUB est actionnaire de la SPL Durance Pays d'Aigues. Elle possède 4 995 actions à 100 € soit un capital de 499 500 €. Les autres actionnaires sont les communes de La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, Cadenet, Mirabeau et La Tour d'Aigues.

Les communes de Villelaure, Ansouis, Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aigues, Peypin d'Aigues, Sannes, Beaumont de Pertuis, Grambois et Vitrolles en Luberon ont souhaité entrer au capital de la société.

Afin de ne pas augmenter le capital de la société, procédure plus lourde et ne présentant pas d'intérêt financier pour la SPL, il a été convenu que COTELUB cède une action à chacune de ces communes. Compte tenu de la part de COTELUB au sein du capital de la société, cette cession est sans impact sur la gouvernance de la SPL.

En application des statuts de la société, cette cession doit être validée par le conseil communautaire : elle consiste en la vente d'une action, d'un montant de 100 €, à chacune de ces communes. Il est proposé en annexe une convention de cession à signer avec chaque commune.

Ces conventions prévoient une condition suspensive tenant à l'agrément de la commune par l'assemblée générale de la SPL.

Les statuts de la SPL intègrent en effet une clause d'agrément : cette dernière implique que COTELUB doit au préalable adresser une demande à la société. L'assemblée générale ordinaire de la SPL dispose de trois mois pour se prononcer sur la cession. Une absence de réponse vaut agrément.

Le CGCT impose que l'accord du représentant d'une collectivité territoriale sur la modification portant sur la composition du capital d'une SPL ne peut intervenir sans une délibération préalable de son assemblée délibérante approuvant la modification. Ainsi chaque conseil municipal des communes actionnaires devra se prononcer sur la cession avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

En application de l'article 1042 du code général des impôts, cette cession est exonérée de droit d'enregistrement. Pour se faire, la délibération sera annexée à la convention de cession.

Madame le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver la cession d'une action, à 100 €, à chacune des communes suivantes : Villelaure, Ansois, Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aigues, Peypin d'Aigues, Sannes, Beaumont de Pertuis, Grambois et Vitrolles en Luberon,
- D'approuver les termes des neuf conventions de cession ;
- D'autoriser Monsieur le Président à les signer ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les demandes d'agrément à la SPL ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire a voté cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la cession d'une action, à 100 €, à chacune des communes suivantes : Villelaure, Ansois, Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aigues, Peypin d'Aigues, Sannes, Beaumont de Pertuis, Grambois et Vitrolles en Luberon,
- **Approuve** les termes des neuf conventions de cession ;
- **Autorise** Monsieur le Président à les signer ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les demandes d'agrément à la SPL ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

39 voix POUR

UNANIMITE des suffrages exprimés

Robert TOHOBDORENOVITCH
Président





Convention de cession d'actions – SPL Durance Pays d'Aigues

Entre

D'une part

La Communauté Territoriale Sud Luberon, sise 128 Chemin des Vieilles Vignes, PA Le Revol,
84240 LA TOUR D'AIGUES.

SIRET : 248 400 285 00057

Représentée par son Président, Robert TCHOBDRENOVITCH,
habilité par délibération n° _____ du 11 mars 2021.

Ci-après dénommée « COTELUB »

Et,

La Commune de _____, sise _____

SIRET :

Représentée par son Maire, _____,
habilité par délibération n° _____ du _____

Ci-après dénommée « la commune ».

Ont préalablement à la cession d'action de la société SPL Durance Pays d'Aigues, objet des présentes, exposé ce qui suit :

Suivant les statuts signés le 18 novembre 2019 à La Tour d'Aigues, il existe une Société Publique Locale dénommée SPL Durance Pays d'Aigues au capital de 500 000 €, divisé en 5 000 actions de 100 € chacune. Son siège social est fixé au 128 chemin des Vieilles Vignes, 84 240 LA TOUR D'AIGUES. Elle est immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 880 090 485. La société a pour objet principal le développement et la gestion de services à la population en particulier à destination de l'enfance et de la jeunesse.

COTELUB possède 4 995 actions de 100 € pour les avoir souscrites au moment de la constitution de la société intervenue le 18 novembre 2019.

COTELUB déclare que l'intégralité du capital a été libéré.

Ceci exposé, ils ont convenu et arrêté ce qui suit :

1. CESSION D'ACTION

Par les présentes, COTELUB cède à la commune de _____, qui l'accepte, une action de 100 € de la société SPL Durance Pays d'Aigues.

2. DATE DU TRANSFERT DE PROPRIETE ET CONDITION SUSPENSIVE

La cession est conclue sous la condition suspensive suivante : obtention de l'agrément du cessionnaire comme nouvel actionnaire par l'assemblée générale de la SPL.

Les parties fixent à la date de cet agrément la date du transfert de propriété de l'action cédée à la commune et s'engagent à notifier ladite date à la SPL Durance Pays d'Aigues afin que celle-ci puisse procéder, à cette date, à l'inscription au compte du cessionnaire de l'action cédée.

COTELUB fournira tous documents utiles à la commune afin de lui permettre d'apprécier la bonne réalisation de la condition suspensive.

Si ladite condition suspensive ne se réalise pas, le contrat est considéré comme caduc et privé de tout effet. La cession sera réputée n'avoir jamais été conclue.

La non réalisation de la condition suspensive ne peut donner lieu à aucune indemnité.

3. EFFETS DE LA CESSION

La commune sera propriétaire de l'action cédée et en aura la jouissance à compter de la date visée à l'article précédent.

COTELUB partagera prorata temporis avec la commune les dividendes susceptibles d'être distribués au titre des résultats de l'exercice en cours.

4. PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 100 €.

COTELUB adresse un titre de recette à la commune afin de procéder à ce paiement.

5. AGREMENT DE LA CESSION

Conformément à l'article 11 des statuts de la SPL Durance Pays d'Aigues, cette cession est soumise à l'agrément de la Société. L'assemblée générale ordinaire de la SPL Durance Pays d'Aigues a autorisé la présente cession et a agréé la commune de _____ comme nouvel associé. Une copie du procès-verbal de cette délibération est annexée aux présentes.

6. REMISE DES PIECES

COTELUB a remis à la commune, qui le reconnaît, une copie de l'ordre de mouvement concernant l'action cédée.

7. ENREGISTREMENT

La présente cession n'est pas soumise au droit d'enregistrement en application de l'article 1042 du code général des impôts.
A cet effet, les délibérations de COTELUB et de la commune sont annexées aux présentes.

8. ANNEXES

Sont annexés aux présentes :

- Annexe 1 : procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la SPL Durance Pays d'Aigues donnant l'agrément à la cession
- Annexe 2 : délibération de COTELUB
- Annexe 3 : délibération de la commune de _____

Fait à La Tour d'Aigues, le

En 2 exemplaires.

Pour COTELUB,
Le président, Robert TCHOBDRENOVITCH

Pour _____
Le maire, _____

Date de convocation : 3 mars 2021
Date d'affichage : 3 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt et un et le onze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRENOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Alain DE VILLEBONNE, Mariane DOMEIZEL, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Philippe EGG, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOLO, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Josiane PANATTONI, Michel PARTAGE, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA, Michel SIMOS et Bernadette VITALE,

Procurations de : Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND à Michel PARTAGE, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT.

Absents et excusés : Romain BRETTE, Anne-Marie DAUPHIN

Madame Nathalie LE BOUC est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-023

Délégations de pouvoirs au Président

Rapporteur : Michel PARTAGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-10, L. 5211-2 et L. 122-17 ;
Vu le procès-verbal du 16 juillet 2020 portant élection du Président de COTELUB ;
Vu la délibération n°2020-040 du 30 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président ;
Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Il est possible pour le Conseil Communautaire de déléguer un certain nombre de pouvoirs au Président de la Communauté de Communes pour la durée de son mandat, dans le but de simplifier et d'accélérer le fonctionnement de COTELUB.

Lors du conseil communautaire du 30 juillet 2020, le conseil avait délégué plusieurs pouvoirs au Président.

Depuis, il est apparu qu'il convient d'ajouter le pouvoir de signer les contrats et les avenants avec les éco-organismes. En effet, ces contrats doivent souvent être signés très rapidement car transmis tardivement par les éco-organismes.

En outre, ces contrats sont le plus souvent des contrats types signés entre les collectivités et ces organismes, COTELUB ne peut donc pas en négocier les termes.

En application des articles L. 5211-2 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le Président est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un vice-président, dans l'ordre des nominations.

Monsieur le Président rendra compte, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, des travaux et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Monsieur le Rapporteur propose au Conseil Communautaire :

- D'abroger la délibération 2020-040 en date du 30 juillet 2020,
- D'accorder à Monsieur le Président les délégations de pouvoirs suivantes :
 - ✓ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 90 000 € HT ;
 - ✓ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres en matière de fourniture de gaz et d'électricité ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 160 000 € HT ;
 - ✓ De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
 - ✓ De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
 - ✓ De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux
 - ✓ D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
 - ✓ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € inclus ;
 - ✓ De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
 - ✓ De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
 - ✓ D'exercer, au nom de COTELUB, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la communauté de communes en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans la limite de 20 000 € HT inclus ;
 - ✓ D'ester en justice, avec tous pouvoirs, au nom de COTELUB ; d'intenter toutes les actions en justice et de défendre les intérêts de COTELUB dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter, tant en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires et de se faire assister par l'avocat de son choix ;
 - ✓ De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules intercommunaux dans la limite de 30 000 € HT inclus ;
 - ✓ De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 € ;
 - ✓ De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux intercommunaux ;
 - ✓ D'autoriser, au nom de COTELUB le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
 - ✓ De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions ;
 - ✓ De renoncer, partiellement ou totalement, aux pénalités applicables aux titulaires de marchés publics, dès lors que ces dernières sont inférieures à 1 000 €.
 - ✓ De signer les contrats et leurs avenants avec les éco-organismes.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Abroge** la délibération 2020-040 en date du 30 juillet 2020,
- **Accorde** à Monsieur le Président les délégations de pouvoirs suivantes :
 - ✓ **Prendre** toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 90 000 € HT ;
 - ✓ **Prendre** toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres en matière de fourniture de gaz et d'électricité ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 160 000 € HT ;
 - ✓ **De décider** de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

- ✓ **De passer** les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- ✓ **De créer** les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux ;
- ✓ **D'accepter** les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ✓ **De décider** l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € inclus ;
- ✓ **De fixer** les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- ✓ **De fixer**, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- ✓ **D'exercer**, au nom de COTELUB, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la communauté de communes en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans la limite de 20 000 € HT inclus ;
- ✓ **D'ester en justice**, avec tous pouvoirs, au nom de COTELUB ; d'intenter toutes les actions en justice et de défendre les intérêts de COTELUB dans l'ensemble des cas susceptibles de se présenter, tant en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires et de se faire assister par l'avocat de son choix ;
- ✓ **De régler** les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules intercommunaux dans la limite de 30 000 € HT inclus ;
- ✓ **De réaliser** les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 € ;
- ✓ **De prendre** les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux intercommunaux ;
- ✓ **De l'autoriser**, au nom de COTELUB le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- ✓ **De demander** à tout organisme financeur l'attribution de subventions ;
- ✓ **De renoncer**, partiellement ou totalement, aux pénalités applicables aux titulaires de marchés publics, dès lors que ces dernières sont inférieures à 1 000 €.
- ✓ **De signer** les contrats et leurs avenants avec les éco-organismes.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 39 voix POUR
Unanimité des voix exprimées

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président

